



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mercredi 12 avril 2000 — N° 33**

Étude des crédits du ministre responsable  
des Loisirs, des Sports et du Plein air

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**



---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des  
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

# Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 12 avril 2000

## Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Gilles Baril	1
Discussion générale	5
Programme Support à l'action bénévole	5
Éthique dans le sport	6
Programme Support à l'action bénévole (suite)	7
Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air	8
Jeux du Québec	10
Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air (suite)	12
Unités régionales du loisir et du sport	13
Mesures concernant les athlètes d'élite	14
Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air (suite)	15
Centres nationaux d'entraînement en sports d'hiver	17
Mesures concernant le soccer	18
Programme sports-études	18
Programme Support à l'action bénévole (suite)	18
Études concernant les personnes âgées	19
Maisons de jeunes	20
Programme Kino-Québec	22

## Autres intervenants

M. Yvon Vallières, président

M. Norman MacMillan  
M. Jean-Sébastien Lamoureux  
M. Gabriel-Yvan Gagnon  
Mme Danielle Doyer  
M. Claude Cousineau  
M. Roch Cholette  
M. Jean-François Simard  
Mme Hélène Robert  
M. Benoît Laprise

\* M. Jean-Pierre Bastien, Secrétariat au loisir et au sport

\* Témoin interrogé par les membres de la commission



Le mercredi 12 avril 2000

Étude des crédits du ministre responsable  
des Loisirs, des Sports et du Plein air

*(Dix heures trente-cinq minutes)*

**Le Président (M. Vallières):** À l'ordre, s'il vous plaît! La commission de l'aménagement du territoire entreprend ses travaux. Le mandat de la commission d'aujourd'hui est d'étudier les crédits du programme 6 des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2000-2001.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des changements ou des remplacements d'annoncés?

**Le Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Després (Limoilou) est remplacé par M. Lamoureux (Anjou).

**Le Président (M. Vallières):** Bien. Alors...

**M. MacMillan:** M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, M. le député de Papineau.

**M. MacMillan:** C'est juste pour remarquer que, si jamais j'ai des questions... parce que j'ai le droit de le faire.

**Le Président (M. Vallières):** Oui.

**M. MacMillan:** Merci. C'est beau?

**Le Président (M. Vallières):** Oui, c'est convenu. Très bien, M. le député de Papineau. Alors, la façon dont on pourrait procéder, ce que je vous propose, c'est que nous puissions procéder, habituellement, à une courte déclaration d'ouverture du ministre, sachant qu'on a seulement deux heures — c'est très rapide — et privilégier les échanges, après ça, entre les députés, par alternance des deux côtés de la Chambre, avec le ministre.

**Remarques préliminaires**

Alors, si ça vous sied, on procéderait immédiatement jusqu'à 12 h 30, et nous pourrions débiter par une remarque d'ouverture de M. le ministre. M. le ministre, la parole est à vous.

**M. Gilles Baril**

**M. Baril (Berthier):** Merci, M. le Président. D'abord, je voudrais saluer à la fois mes collègues de ma formation politique et les gens de l'opposition pour ma première interpellation comme ministre responsable des Loisirs, des Sports et du Plein air au Québec.

Comme vous le savez, j'ai été nommé récemment, le 10 novembre 1999. Je suis accompagné de M. Bastien, secrétaire général du ministère, qui est là depuis des lunes, et de M. Roy, naturellement, qui est sous-ministre responsable du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il me fait plaisir de vous faire part aujourd'hui de tout le chemin parcouru depuis un an et, surtout, de brosser un tableau des actions que nous entendons accomplir et des défis que nous entendons relever au cours de la prochaine année.

Le 10 novembre 1999, j'ai eu l'honneur d'être nommé ministre responsable des Loisirs, des Sports et du Plein air par le premier ministre. M. Bouchard réaffirmerait par la même occasion que le loisir, le sport et l'activité physique figurent parmi les secteurs d'activité où l'intervention du gouvernement du Québec est importante. Le ministre responsable des Loisirs, des Sports et du Plein air entend répondre de façon dynamique à cet appel. Force est de constater que l'entité responsable du loisir, du sport et de la sécurité dans les sports et de l'activité physique a vécu sa part de soubresauts ces derniers temps. Le moment est venu de lui donner la stabilité dont elle a besoin.

Dès mon entrée en fonctions, j'ai eu plusieurs séances de travail avec mes fonctionnaires, une petite équipe d'une soixantaine de personnes à Québec, à Trois-Rivières et en région. J'ai tout de suite fait une tournée des principaux organismes, comme l'Association québécoise du loisir municipal, la Corporation sports-Québec, le Conseil québécois du loisir, les unités régionales de loisir et de sport, les organismes nationaux de loisir et de sport. J'ai également rencontré les membres du comité scientifique de Kino-Québec, notamment son président, le professeur François Péronnet, avec qui j'ai convenu de l'urgence d'agir pour s'attaquer au problème de la sédentarité chez les jeunes du Québec.

Ma première volonté est de passer très rapidement du diagnostic au remède. Il m'importe fortement de redonner un nouveau souffle au sport amateur et au loisir. Les efforts des centaines de milliers de citoyens qui oeuvrent dans ces domaines représentent un investissement pour l'avenir de nos jeunes. Nous devons tenir compte de l'immense potentiel que représente la pratique de loisirs et de sports non seulement pour le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise, mais aussi au plan du développement personnel, social et économique.

Il m'apparaît essentiel d'adopter une approche d'intervention globale, spécialement auprès des jeunes, en matière d'activité physique et d'investir dans la prévention. L'un de mes principaux objectifs est donc de lutter contre la sédentarité. La situation des jeunes est préoccupante à cet égard, et je désire qu'ils retrouvent le goût de bouger régulièrement. Je veux aider les jeunes à s'engager dans

les sports et les loisirs, notamment parce que cela contribue à en faire des citoyens bien intégrés à la société.

J'ai également été saisi des problématiques relatives à nos athlètes, notamment celles qui ont trait aux infrastructures et aux contraintes financières auxquelles ils ont fait face. Il m'apparaît urgent pour la relance du sport amateur de mettre en place des immobilisations sportives et d'améliorer celles que les fédérations se sont données il y a quelques années. Nous devons, dans le fond, stopper l'exode de nos athlètes et éviter que nos jeunes se désintéressent de la pratique sportive parce qu'ils sont obligés de s'expatrier. Il nous incombe de garder ici nos meilleurs athlètes.

Parallèlement, le fardeau financier que subissent les athlètes du Québec ou leurs parents dans les efforts visant l'excellence sportive se devait d'être diminué. Une étude effectuée pour nous par l'Université de Montréal indique qu'il en coûte plus de 10 000 \$ par année, en moyenne, à l'athlète pour participer à des activités de développement de l'élite sportive, et il me semblait important que notre élite sportive ait le moins de contraintes possible dans son développement.

Les efforts nécessaires pour redynamiser le sport amateur, le loisir ainsi que pour lutter contre la sédentarité interpellent toute la population. Mais il s'avère essentiel, M. le Président, de responsabiliser à la fois les familles, les institutions et les organisations qui portent ou soutiennent la cause du loisir et du sport amateur, c'est-à-dire les municipalités, les écoles et les commissions scolaires. L'ensemble de la population est donc invitée à continuer d'oeuvrer pour l'amélioration de la qualité de vie au Québec par la mise en commun des efforts visant à promouvoir le loisir et le sport.

● (10 h 40) ●

J'ai rapidement constaté que le loisir et le sport amateur n'ont pas été à l'ordre des priorités depuis plusieurs années, en raison surtout du contexte budgétaire global. Je compte fermement redresser la situation pour redonner aux loisirs et aux sports la place importante qui leur revient au coeur des préoccupations gouvernementales.

Au terme de la réflexion que j'ai menée après avoir échangé avec les principaux acteurs québécois du loisir, du sport et de l'activité physique, j'ai adopté des orientations eu égard au soutien du gouvernement du Québec en ces matières. Premièrement, ma première priorité vise le développement de l'athlète, dans le fond, au coeur de mes préoccupations, que ce soit le développement de l'excellence ou la participation des jeunes dans leur ensemble. Alors, il faut favoriser la pratique d'activités physiques, de loisirs et de sports par l'ensemble de la population, particulièrement celle des jeunes.

Nous devons soutenir l'action des partenaires visant l'accessibilité à des activités de loisir et de sport et lutter activement contre la sédentarité. En cette matière, il faut mettre la priorité sur les jeunes. Une intervention musclée du gouvernement aura pour effet de réduire le taux de personnes sédentaires, ce qui contribuera à leur mieux-être et à leur santé et qui se traduira par une diminution de la pression sur le système des soins de santé.

Deuxième préoccupation: il faut accentuer la promotion, la visibilité et le rayonnement du Québec. Pour ce faire, nous devons démontrer une plus grande souplesse pour l'accueil de projets porteurs en loisir et en sport. Aussi, il est nécessaire de reconnaître les besoins particuliers de notre élite sportive et de soutenir les organismes qui nous permettent de combler le retard qu'accuse encore le Québec sur les scènes sportives canadiennes et internationales. Je veux que des équipes du Québec dans des sports ciblés participent à des manifestations sportives internationales et que le Québec tienne un nombre accru d'événements de haut niveau en loisir et en sport.

Ma troisième orientation: il faut favoriser la consolidation des réseaux pour contribuer aux mieux-être des citoyens et des citoyennes. Il s'agit notamment de contribuer au redressement de la situation financière des organismes nationaux de loisir et de sport et du réseau régional prioritaire, d'élargir la base de diffusion et de service des réseaux et de voir à ce que les autres partenaires gouvernementaux participent à l'atteinte des objectifs en matière de loisirs, de sports et d'activités physiques. Il faut changer les façons de faire sans pour autant remettre toutes les structures en cause. Je ne serai pas le ministre du statu quo, je tiens à créer de nouveaux dynamismes.

Ma quatrième orientation: il faut que le gouvernement du Québec agisse en avant-plan en matière de prospective et de diffusion des connaissances. Pour ce faire, il est primordial d'intensifier résolument les activités de recherche et de diffusion des connaissances susceptibles d'éclairer l'action de l'État et des partenaires, et, parallèlement, nous devons nous appuyer sur des groupes de travail réunissant les forces vives du milieu. Aussi, dans le contexte de gestion par résultats, je veux qu'on mesure en toute transparence le rendement de nos interventions, je veux que tous nos investissements soient judicieux et que nos interventions soient dynamiques et efficaces. Il m'importe que le Secrétariat aux loisirs et aux sports prenne de la crédibilité et qu'il consolide son rôle de phare vis-à-vis du milieu.

Finalement, je compte participer activement aux mesures que prendra le gouvernement du Québec pour donner suite à ses engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. J'entretiens un lien étroit avec le secrétariat responsable du suivi du Sommet et j'entends donner aux loisirs et aux sports la place qui leur revient dans la politique sur la jeunesse.

La réflexion menée dans le cadre de l'élaboration de cette politique devra tenir compte de l'ensemble des besoins des jeunes. Il est de ma responsabilité de faire valoir comment les services en matière de loisir et de sport peuvent répondre à ces besoins. Le secrétariat est interpellé par plusieurs des préoccupations qui ont été soulevées lors du Sommet, notamment la promotion de la santé et la prévention des problématiques à l'origine des détresses de certains jeunes.

Au terme de mon processus de consultation, j'ai pu identifier un certain nombre d'urgences et j'ai pris le

temps de sensibiliser mon collègue du ministère des Finances, M. Bernard Landry. Il fut — je regarde le député de Papineau, naturellement — à même de constater l'importance pour l'État de soutenir ceux et celles qui oeuvrent en loisir et en sport.

C'est pourquoi trois mesures ressortent du récent budget du ministre Landry: premièrement, une augmentation substantielle des sommes consenties au secteur du loisir et du sport, de l'ordre de 12 millions de dollars; deuxièmement, des investissements immédiats totalisant 10,3 millions de dollars pour un certain nombre de projets ciblés et pour la mise en place de l'amélioration d'immobilisations sportives et de loisir; troisièmement, une mesure fiscale pour les quelque 2 200 meilleurs athlètes du Québec, que ce soit au niveau de l'excellence, de la relève ou de l'élite. Alors, cette dernière mesure équivaut à un montant de 5 millions de dollars qui sera injecté dans le sport de haut niveau au Québec.

Il est essentiel de contextualiser le tout et de noter qu'à mon entrée en fonctions le Secrétariat aux loisirs et aux sports était déjà, pour 2000-2001, aux prises avec l'obligation de préparer des scénarios pour faire face à une compression budgétaire globale de quelque 4,8 millions de dollars. Des décisions ponctuelles s'imposaient devant cette situation. Aussi, j'ai exposé l'ensemble de la problématique à mes collègues du gouvernement, notamment au ministère des Finances.

Alors, le ministre des Finances a convenu de l'importance de la problématique relative à la fiscalité des athlètes. Ainsi, la mesure qui a été dévoilée lors du budget vise à appuyer concrètement les athlètes amateurs de haut niveau au coût de 5 millions de dollars par année. Les athlètes amateurs reconnus de niveau d'excellence, élite et relève, pourront bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable de 1 000 \$ à 4 000 \$ par année, selon leur niveau de reconnaissance et selon qu'ils pratiquent un sport individuel ou collectif. Cette mesure permettrait donc d'alléger le fardeau financier des athlètes du Québec et de les appuyer concrètement dans leur développement et dans leur parcours.

J'ai aussi été rapidement saisi des avis des intervenants du milieu sportif en ce qui a trait au redécoupage géographique des Jeux du Québec. J'ai donc rendu ma décision en décembre dernier, à savoir qu'il y aura 19 régions, soit l'addition d'une région résultant du redécoupage de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Alors, comme vous le savez, M. le Président, je dois ouvrir une parenthèse, puisque j'avais eu, effectivement, des représentations qui avaient été faites par le caucus libéral de l'est de Montréal et par le porte-parole de l'opposition officielle, le député d'Anjou, me sensibilisant, quelques jours après ma nomination, sur ce caractère particulier. Alors, dans ce sens-là, naturellement, j'avais répondu favorablement au maintien de la région de Bourassa sur l'île de Montréal comme région, qui a toujours été là en ce qui concerne les Jeux du Québec.

Mon secrétariat m'avait bien informé de l'histoire du dossier, notamment en ce qui a trait au débat qui

avait eu lieu dans cette Chambre l'an passé aux crédits. J'avais demandé, M. le Président, quand même, en contrepartie, un engagement pour que le député de Jeanne-Mance, en retour, puisse se mettre à la course. Je ne sais pas si lui a respecté son engagement. C'est ce que j'avais dit, d'ailleurs, au téléphone au député d'Anjou. Alors... Hein?

**Une voix:** On va vérifier.

**M. Baril (Berthier):** On va le vérifier. J'ai, par ailleurs, eu la chance d'annoncer un certain nombre de projets spécifiques, depuis quelques semaines, en matière d'immobilisations et de projets urgents et ponctuels, à savoir... Comme je l'évoquais tantôt, ces projets d'immobilisations visent, effectivement, à soutenir le développement de l'excellence, à redonner de l'espoir aux sports de participation au niveau du sport amateur au Québec et à stopper l'exode, justement, de nos athlètes qui s'en vont s'entraîner ailleurs.

Alors, il y a deux semaines, à Québec, j'ai annoncé un investissement de 572 000 \$ pour l'amélioration des infrastructures des centres nationaux d'entraînement en sports d'hiver pour la région de Québec, notamment, aux fins du patinage de vitesse, ce qu'on appelle le centre Gaétan-Boucher, le centre de ski de fond qu'on appelle le centre Pierre-Harvey, le centre de biathlon qu'on appelle le centre Myriam-Bédard et le centre national de ski acrobatique, situé au lac Beauport.

J'ai annoncé aussi une aide financière importante à l'équipe de baseball Les Ailes du Québec, qui est actuellement en camp d'entraînement à La Havane, à Cuba. De plus, vendredi passé, j'ai annoncé une aide financière de 509 000 \$ à la Fédération québécoise de soccer pour refaire complètement le terrain de soccer situé à proximité du centre Claude-Robillard, et qui permettra aussi la mise en place de la Maison du soccer au Québec. Comme vous le savez, le soccer est actuellement le sport qui reçoit le plus d'adhésions des jeunes Québécois et Québécoises, surclassant même le hockey.

Lors de la révision du programme d'assistance financière aux camps de vacances réalisée avant mon entrée en fonctions, on a donné un nouveau visage au programme par une bonification de la subvention visant le service aux personnes défavorisées financièrement. Cela a permis l'injection de fonds supplémentaires annoncés par le ministre des Finances afin d'assurer cette bonification et de contrer l'effet de la compression budgétaire de 4,8 millions qui aurait touché de façon foudroyante ce programme.

• (10 h 50) •

Dans un autre ordre d'idées, la défense et l'illustration de la langue française dans le sport, particulièrement aux Jeux de la francophonie, me tiennent à coeur. À cet effet, j'ai obtenu des pays membres de la Conférence des ministres responsables de la Jeunesse et des Sports des pays et des gouvernements qui ont en commun l'usage du français, la CONFEJES, lors d'une mission que j'ai récemment dirigée à Beyrouth, que le

français — ça peut sembler un peu banal ici, mais ça ne l'était pas, M. le Président — soit la langue officielle des Jeux de la francophonie qui se tiendront à Hull-Ottawa en juillet de l'an 2001. J'ai profité de l'occasion qui m'était donnée pour développer une complicité avec la CONFESJES afin de planifier des projets qui pourraient être articulés au bénéfice de certains pays africains de la francophonie avec le soutien du Québec.

Mes fonctions me confèrent également une autre grande responsabilité, soit de veiller à la sécurité dans la pratique des activités sportives. À ce sujet, avec l'aide de l'Association des stations de ski du Québec, nous avons présenté une nouvelle réglementation en sports de glisse.

D'autre part, un travail incroyable a également été entrepris sur l'intégrité des pratiquants, principalement en ce qui a trait au dopage et aux abus sexuels, notamment avec la complicité des unités régionales de loisir et de sport, ce qu'on appelle les URLS. Des développements remarquables sont d'ailleurs à venir dans ces dossiers. À la suite des événements déplorables survenus récemment dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, j'ai eu l'occasion de converser longuement avec le président de la Ligue, M. Gilles Courteau, sur les questions de sécurité et de réglementation.

Au cours des derniers mois, le nombre d'exploits réussis par les Québécois est considérable. De ce nombre, rappelons plus particulièrement le périple d'une équipe de spéléologues au Mexique et de plusieurs équipes du Québec qui sont parties gravir l'Everest, les nombreuses médailles remportées par des athlètes du Québec lors de championnats canadiens; je pense aussi à la première place de Mélanie Turgeon en Coupe du monde de descente à Innsbruck, aux nombreuses premières places de Caroline Brunet en kayak et aux extraordinaires performances du sprinter Bruny Surin.

Nous aurons l'occasion, à l'Assemblée nationale, de rendre hommage aux athlètes québécois qui auront participé aux Jeux olympiques de Sydney à leur retour. D'ici là, on est en pleine période de qualification en vue de ces jeux, et, actuellement, parmi les athlètes sélectionnés, on compte un peu plus de 20 % de Québécois, soit un pourcentage inférieur au poids démographique du Québec dans la population canadienne. Cela est toutefois une amélioration par rapport aux Jeux d'Atlanta de 1996.

Les fonds supplémentaires que j'ai obtenus lors du dernier budget n'ont pas été ventilés. Certains choix ont déjà été annoncés, tel cet investissement additionnel de 300 000 \$ dans le programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées. Je compte déposer sous peu mon plan d'action, qui fera état des orientations, des objectifs et des actions que j'entends mettre de l'avant et, cela va de soi, de la ventilation des crédits additionnels.

D'ici quelques semaines, le plan d'action du programme Kino-Québec sera rendu public. J'aurai alors l'occasion d'en faire connaître les nouvelles orientations. Je peux d'ores et déjà vous affirmer que le plan d'action 2000-2005 reflétera la volonté du gouvernement du Québec de poursuivre une intervention planifiée, concertée

et coordonnée dans le secteur de la promotion de l'activité physique et de la lutte à la sédentarité.

Les jeunes représentent bien un groupe particulier auprès duquel nous avons choisi d'intervenir en priorité. Je ferai également le lancement du deuxième avis du Comité scientifique de Kino-Québec, qui porte sur l'activité physique chez les jeunes, lors du Congrès mondial du sport pour tous qui aura lieu à Québec du 18 au 21 mai de cette année, congrès qui bénéficie du soutien, naturellement, du Secrétariat aux loisirs et aux sports et qui est organisé sous les auspices du Comité international olympique, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNESCO.

Également, j'aurai l'occasion cet automne de participer à la diffusion des résultats d'une récente étude que nous avons menée en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et la Fédération de l'âge d'or du Québec, étude portant sur les intérêts et les besoins en loisirs des personnes âgées de plus de 50 ans du Québec et qui sera complétée à la fin de l'été. Cette recherche représente un outil de premier plan pour le développement du loisir au Québec.

L'importance du loisir pour le développement et le mieux-être de la personne n'est plus à démontrer. Il importe maintenant de se donner des outils qui permettront à tous les intervenants d'ajuster leurs services sur des bases solides. Parmi les organismes et les partenaires, les unités régionales de loisir et de sport sont des incontournables en raison de leur position stratégique. La mise en place de ces dernières, annoncée dans le cadre d'intervention gouvernemental adopté en février 1997, est maintenant complétée.

Au cours des prochains mois, je veillerai à ce qu'il y ait un meilleur arrimage entre les activités des unités régionales de loisir et de sport et celles des organismes des milieux étudiants et associatifs. Je veux m'assurer que les URLS mènent des projets qui sont cohérents avec les orientations nationales en matière de loisir et de sports. Afin d'optimiser notre intervention, je vais également créer des passerelles ou renforcer les liens avec un certain nombre de partenaires. À ce titre, l'Association québécoise de loisir municipal, qui est née de la fusion de l'Association québécoise des directeurs et directrices du loisir municipal et du Regroupement québécois de loisir municipal, représente un bon exemple de partenaires avec qui nous devons davantage travailler.

En terminant, M. le Président, nécessairement, il y aura d'autres priorités à développer, que ce soit la revitalisation des Jeux du Québec, le programme sports-études, toute la question du soutien au programme des entraîneurs, un élément clé, justement, pour le développement de l'excellence au Québec.

Alors, je veux, M. le Président et chers collègues, souligner toute l'importance que j'accorde au rayonnement et à la visibilité du Québec sur les scènes canadienne et internationale. Dans mon esprit, la relance du loisir et du sport amateur aura des retombées sur le plan personnel, social et économique dont toute la population profitera. Je peux vous affirmer que le ministre responsable des Loisirs,

des Sports et du Plein air a la ferme volonté que le gouvernement du Québec reconnaisse les valeurs sociales rattachées à ces secteurs. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le ministre. Pour des remarques préliminaires, M. le député d'Anjou, ça va aller?

**M. Lamoureux:** C'est beau. On peut aller aux questions directement.

#### Discussion générale

**Le Président (M. Vallières):** Alors, on pourrait passer immédiatement aux échanges, aux questions à l'endroit du ministre. Alors, nous pourrions proposer, à moins que vous vouliez que ça procède autrement, de procéder de façon globale et non pas élément par élément, programme par programme. Si ça sied aux membres, ça veut dire qu'on pourrait chevaucher d'un programme à l'autre ou plutôt d'un élément à l'autre le questionnement. Alors, M. le député d'Anjou.

#### Programme Support à l'action bénévole

**M. Lamoureux:** Oui. Merci, M. le Président. Je salue évidemment le ministre, tous les gens qui l'accompagnent, les différents représentants au niveau du loisir.

La première question — je pense ça ne sera pas une surprise, on en a même parlé tout à l'heure — c'est une question qui préoccupe, je pense, l'ensemble des députés, d'une part, mais surtout l'ensemble des organismes qu'on peut avoir dans notre comté. On l'a déjà mentionné, le programme du Support à l'action bénévole permet, par l'entremise de ce programme-là, à des milliers et des milliers de Québécois et de Québécoises de profiter de loisirs.

On encourage les jeunes, les moins jeunes. C'est un programme qui est de plus en plus en demande dans nos comtés, pour la simple et bonne raison qu'on est devenu, je pense, au fil du temps une ressource vers laquelle les organismes se tournent. Les sommes d'argent, dans bien des cas, ne sont pas considérables, permettent tout simplement, des fois, d'organiser les journées de cartes pour les aînés, le tournoi de hockey pour la municipalité ou des choses comme ça.

Alors, ma question est un peu globale — je sais que le budget du ministère a été augmenté: je voulais savoir à quoi est-ce qu'on peut s'attendre, finalement, au niveau du programme Support à l'action bénévole. Parce que, on l'a mentionné, au fil des ans, il y a eu des coupures au niveau global, et le réflexe de ces organismes-là, c'était de se retourner vers leur député provincial pour aller se chercher un 200 \$ ou 300 \$.

Puis, je le dis, c'est des sommes qui, individuellement, sont petites, mais qui permettent de faire du chemin de façon considérable, permettent à nos aînés dans les résidences, entre autres, d'être occupés. Et on nous le dit

à chaque fois: Si vous saviez le bien que ça nous fait de pouvoir tenir ces activités-là, l'impact sur la santé est majeur. Ça fait que j'aimerais savoir où est-ce qu'on en est rendu là-dessus. Je pense qu'on est 124 députés qui attendent votre réponse.

**M. Baril (Berthier):** 125, parce que...

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** ...je suis d'abord et avant tout député. Alors, je remercie...

**M. MacMillan:** Avec deux budgets.

**M. Baril (Berthier):** Hein?

**M. MacMillan:** Député et ministre, avec deux budgets. Ha, ha, ha!

● (11 heures) ●

**M. Baril (Berthier):** Oui. Alors, je voudrais remercier le député d'Anjou de sa question. parce que, effectivement, lors d'un caucus, j'avais eu une question presque immédiate, après le budget, de la part de mes collègues, et je pense que, quelques heures plus tard, le député d'Anjou m'interpellait sur cette question-là à la sortie d'une période de questions.

Alors, je pense qu'il faut convenir qu'effectivement c'est un programme qui, au fil des ans, dans toutes les opérations de rationalisation budgétaire, a été souvent questionné puis qui a été malmené puis qui, des fois, a été même coupé. Alors, il est clair qu'avec la coupure qui m'était demandée pour d'ici le 31 mars... et le fait qu'on a pu aller chercher de l'argent neuf me permet d'annoncer ce matin qu'effectivement le programme ne sera pas affecté, et en fonction des critères qui étaient déjà établis, parce que...

M. Bastien pourrait peut-être expliciter davantage qu'est-ce qui fait qu'on donne tant à un comté puis qu'est-ce qui fait qu'on donne plus à un comté puis qu'on donne moins dans un autre. Il y a toutes sortes de critères. D'abord, il y a le nombre d'électeurs. On calcule aussi le fait qu'il y a... combien de municipalités de 5 000 habitants et moins. Donc, il y a plusieurs critères, M. Bastien pourra l'expliquer tantôt.

Donc, je peux assurer la commission que le programme Support à l'action bénévole — qui joue un rôle effectivement extrêmement important dans nos communautés pour toutes sortes de raisons et qui vient, dans le fond, à être ce que j'appelle une solution miracle dans bien des cas, à toutes sortes de problèmes, et même de petites catastrophes — c'est un fonds qui est extrêmement important pour les députés, mais particulièrement pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes du Québec. Donc, je peux rassurer la commission que le programme sera reconduit.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, un ajout? Oui. C'est M. Bastien?

**M. Bastien (Jean-Pierre):** Oui, Jean-Pierre Bastien. M. le Président, il s'agit d'une répartition qui se fait à travers les comtés en fonction d'un certain nombre de critères. Tout d'abord, il y a un montant de base qui va être alloué pour chaque comté, c'est-à-dire 39 800 \$. C'est suivi d'un montant additionnel de 100 \$ par municipalité dont la population est de moins de 5 000 habitants — ce sont des données qui nous sont communiquées par le ministère des Affaires municipales. Et, après ça, il y a un second montant additionnel qui est basé sur l'évaluation du revenu imposable des électeurs de chaque comté versus celui de la province, ce qui fait qu'on arrive en bout de piste avec un modèle de répartition qui détermine quel est le montant qui sera injecté dans chacun des comtés.

Nous recevrons, au cours de la semaine prochaine, les données du ministère du Revenu et les données du ministère des Affaires municipales de même que le Directeur général des élections, pour faire en sorte que, dès que les crédits seraient autorisés pour le ministre responsable du dossier, le ministre sera en mesure de communiquer à chacun des députés, par lettre, quels sont les montants qui seront alloués pour chacun des comtés.

**Le Président (M. Vallières):** Merci.

**M. Lamoureux:** Parfait. Bien, merci beaucoup. Je pense que c'est une nouvelle intéressante. C'est sûr qu'on aurait aimé avoir... en tout cas, peut-être la garder en mémoire pour les années qui s'en viennent parce que, et je le disais avec toute franchise, les demandes s'accumulent. On est confronté quotidiennement à refuser des demandes tout à fait légitimes pour le simple motif des fois que l'organisme n'est pas dans notre comté, mais c'est quand même des causes qui méritent d'être soutenues.

### **Éthique dans le sport**

Un autre dossier, vous en avez fait mention tout à l'heure: on a vu, au cours des dernières semaines, des scènes excessivement disgracieuses au niveau d'un match de hockey qui s'est déroulé au niveau de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Vous avez mentionné avoir discuté avec certains intervenants. Ma question est bien simple, c'est: Est-ce que vous avez l'intention de prendre des mesures bien claires, bien précises à tous les niveaux, pas juste au niveau de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, qui a décidé de prendre des mesures disciplinaires, c'est sa décision... Mais, je veux dire, il y a un impact excessivement important parce que ces gens-là s'occupent de nos jeunes, c'est des gens à qui on confie des jeunes de 16, 17, 18 ans, 19 ans, même plus jeunes dans des...

Lorsqu'on parle du hockey mineur, pour les plus jeunes, il y a des choses qui doivent arriver. Il va falloir, à un moment donné, que quelqu'un prenne une décision et s'assure que ce genre de comportement-là ne soit pas du tout toléré, ni par les institutions ni par les organismes en question, et de s'assurer que, s'ils ne sont pas capables de se discipliner eux-mêmes, quelqu'un puisse prendre la

décision, que ce soit au niveau du support qu'on octroie à ces gens-là... Mais je pense que l'ensemble de la population a été complètement outrée de voir les comportements qu'on a pu voir à la télévision et dans les journaux.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** C'est une excellente question, M. le Président, et ça permet de débattre d'un sujet qui m'interpelle comme ministre et que j'ai déjà mis sur la table et qui va nous interpeller dans le plan d'action que je vais soumettre à la population dans les prochaines semaines, c'est toute la question de l'éthique dans les sports.

Un entraîneur de hockey effectivement est un modèle pour les jeunes, d'abord pour les jeunes qui font partie de sa formation sportive. Alors, effectivement, quand il monte sur les bandes de patinoire comme on l'a vu à Rouyn — une photo qui a fait le tour du monde — je ne pense pas que ça soit ce que j'appelle un signal positif en termes de valeurs à promouvoir. Je pense que tout le monde va s'entendre là-dessus.

Alors, oui, effectivement, le ministre responsable du Sport veut qu'on puisse interpeller la population justement sur cette question-là et voir comment on peut avoir une réflexion plus approfondie sur toute la question de l'éthique dans le sport, qui part de ça aussi, mais qui va aussi loin que toute la question du dopage. Pour moi, c'est une question d'éthique qui interpelle à la fois aussi énormément, parce que c'est un peu son cheval de bataille, mon vis-à-vis Denis Coderre à Ottawa, mais c'est une question qui nous préoccupe au plus haut point.

Comme ministre, M. le Président, je ne voulais pas me passer des précieux conseils d'un des seuls parlementaires à avoir joué dans la Ligue junior majeur du Québec, qui est le député de Papineau, qui a joué pour les Royals de Cornwall. Alors, mon réflexe, la journée même, c'était d'aller voir M. MacMillan, le député de Papineau, pour lui demander: Est-ce que c'est vraiment pire aujourd'hui par rapport à avant? C'est vrai. Et je lui ai demandé — parce que, bon, on sait qu'aujourd'hui un événement fortement médiatisé, il faut reprendre ça dans son contexte — au député de Papineau: Est-ce que c'est vraiment moins pire maintenant en termes de violence que dans son temps? Ça fait combien de temps?

**M. MacMillan:** 1966.

**M. Baril (Berthier):** Bon, alors...

**M. MacMillan:** Si vous avez remarqué, je ne l'ai pas dit trop fort. Ha, ha, ha!

**M. Baril (Berthier):** Très honnêtement, il m'a dit qu'il y avait moins de violence au hockey, dans le sport amateur, aujourd'hui. Nous avons quand même à la tête de la Ligue junior majeur du Québec M. Courteau, qui est quelqu'un qui est là depuis longtemps, qui fait un travail...

il est extrêmement engagé sur cette question-là. C'est quelqu'un de très compétent. Ils ont leur code, ils ont leurs règlements, ils ont leur discipline. Et je pense que, dans le cas de Rouyn-Noranda, ils ont agi, et je pense qu'ils l'ont fait dans la dignité puis ils l'ont fait correctement.

Mais au-delà de ça... Puis on le voit par le questionnaire, on le voit par toutes sortes de questions qui sont soulevées, que ce soit par des gens engagés au premier plan dans le hockey ou dans d'autres disciplines sportives, la question de l'éthique doit nous interpeller. Et ça va aussi loin que la question de comportement puis d'entraîneur au premier plan. Parce que, encore une fois, ces gens-là sont des modèles. Ce n'est pas n'importe qui, là, c'est des modèles pour moi puis c'est des modèles pour les jeunes. Alors, s'il arrive des choses comme ça un peu trop souvent, moi, je pense que ça a des retombées extrêmement négatives dans la communauté. Et ça disqualifie, particulièrement au hockey qui est notre sport national, ça ternit un peu les lettres de noblesse du hockey au Québec.

Alors, pour moi, oui, pour répondre plus correctement à la question posée par le député d'Anjou, effectivement la question de l'éthique dans le sport va être une réflexion que nous voulons mener plus largement avec les différents partenaires dans le plan d'action que je vais déposer dès cette année.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député d'Anjou.

**M. Lamoureux:** Je partage votre point de vue parce que j'ai entendu une discussion à un moment donné. Il y a des gens qui se posaient la question: Est-ce que c'était pire avant ou est-ce que c'était moins pire? Certaines personnes faisaient la remarque que, avant, ce n'était pas télévisé. Le match à Rouyn, il n'y avait probablement pas de photo qui se retrouvait à la une de la presse le lendemain matin.

Dans cette optique-là, est-ce qu'on ne pourrait pas penser — parce que je sais que c'est quelque chose qu'on retrouve entre autres au niveau des Jeux du Québec, on fait prêter un serment aux athlètes, une espèce de charte de comportement — est-ce qu'il ne serait pas temps, pas juste au hockey — et je suis d'accord avec vous, là, je ne veux pas viser plus la Ligue de hockey junior majeur du Québec parce que c'est des événements qui peuvent arriver malheureusement tant aux atomes ou aux novices qu'au niveau junior — est-ce que ça ne serait pas quelque chose de bien que de se donner une charte des athlètes, une charte des sportifs qui engloberait les athlètes, peu importe la discipline?

Quelque chose sur, dans le fond, le comportement, rappeler qu'on est là d'abord et avant tout pour s'amuser, dans la très grande majorité des cas, un code de conduite qu'on pourrait se donner qui aurait une valeur symbolique mais qui ferait en sorte que les gens puissent se comporter d'une façon convenable parce que, soyons quand même francs, 99,99 % des gens se comportent très bien. Il y a une petite minorité de gens qui a peut-être des problèmes de comportement. Mais, dans le fond, d'envoyer ce

message-là. Et je terminerai en ajoutant à la liste des conseillers mon collègue de Hull, qui a joué au hockey junior majeur à Chicoutimi...

**M. MacMillan:** Sur le banc.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**M. Lamoureux:** ...et qui pourra s'ajouter, là. Dans l'Outaouais, semble-t-il, les députés sont très sportifs. Ils l'étaient à tout le moins.

**M. Baril (Berthier):** Oui, ils l'étaient.

**Le Président (M. Vallières):** Réaction, M. le ministre.

• (11 h 10) •

**M. Baril (Berthier):** Bien, écoutez, il y a déjà une charte de l'esprit sportif au Québec, mais tout est une question de comportement, encore une fois. Mais, pour rassurer le député d'Anjou... L'autre chose aussi qu'on oublie trop souvent, c'est qu'on envoie des mauvais signaux aux jeunes. Les premières images négatives qui ternissent un peu les lettres de noblesse du hockey, c'est ce qui se passe dans le sport professionnel depuis des années. Je veux dire, ce n'est plus la même game aujourd'hui qu'il y a 10, 15 ou 20 ans. Donc, ça, déjà ce n'est pas... Déjà, il y a un signal qui est plutôt négatif.

Mais, sur la question comme telle, encore une fois, dans le plan d'action sur une réflexion beaucoup plus large qui va de là jusqu'à la question du dopage, nous voulons absolument amorcer une réflexion, une discussion, au Québec, sur les partenaires, puis ça mènera sur des actions concrètes par la suite sur toute la question de l'éthique dans les sports. Ça va de la violence, ça va du fair play, puis ça va aussi sur la question de plus en plus importante qui devient omniprésente justement pour les athlètes d'excellence, mais qui peut se faire dans tous les coins du Québec, toute la question du dopage. Ça aussi, ça interpelle les notions d'éthique et de valeur dans les sports.

#### **Programme Support à l'action bénévole (suite)**

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le ministre. Peut-être juste une remarque du président, puisqu'on va parler du support à l'action bénévole, je remarque que, s'il y a fusion de municipalités, il y a comme une désincitation. Parce qu'il y a plusieurs des petites municipalités qui se fusionnent, des paroisses, et ça n'enlève pas le nombre d'organismes malheureusement dans beaucoup de cas et ça vient comme enlever des sommes d'argent. Alors, il faudrait peut-être...

**M. Baril (Berthier):** Un bon point, M. le Président.

**Des voix:** C'est 100 \$ par municipalité. Ça fait que, si...

**Le Président (M. Vallières):** Oui, mais, si tu en as cinq, ça fait 500 \$.

**M. Baril (Berthier):** Mais il faut tenir compte de ça. Je pense que le président a raison. 500 \$ ou 300 \$ pour un support à l'action bénévole, des fois, c'est deux, trois organismes. Alors, c'est important. Alors, il faut être en mesure d'avoir une façon de parer à ça pour ne pas que les gens soient pénalisés par des regroupements municipaux.

**Le Président (M. Vallières):** C'est bien. Alors, une demande d'intervention du député de Saguenay.

#### **Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air**

**M. Gagnon:** Merci, M. le Président. M. le ministre, dans votre présentation, vous avez indiqué certains grands objectifs: l'urgence d'agir sur le problème de la sédentarité, investir dans la prévention, vous avez rappelé vos préoccupations pour soutenir l'excellence; tous des objectifs auxquels, je pense, chacun d'entre nous peut souscrire sans aucune difficulté. J'aimerais, avec ces orientations-là, voir de façon plus pratique, pour nos milieux qui sont plus défavorisés, quelles mesures vous envisagez pour soutenir nos communautés qui sont aux prises avec des difficultés de financement pour des infrastructures minimales essentielles au soutien de l'activité communautaire.

Dans mon comté, je pense à une localité où le seul bâtiment public accessible pour des loisirs de tous ordres est un bâtiment totalement délabré, qui n'est même plus assurable, avec un milieu dépourvu. Je voulais voir, à travers les objectifs que vous préconisez, comment on pourra venir appuyer des milieux qui sont, je dirais, quasiment oubliés.

**M. Baril (Berthier):** Je pense que c'est une excellente question du député de Saguenay, compte tenu du fait que effectivement on est à peu près, pour la plupart, tous représentants de comtés, ici, autour de la table, avec des petites municipalités où, effectivement, un terrain de soccer ou un petit terrain de baseball devient le point de convergence de la communauté. Alors, nonobstant les infrastructures, il y aura de l'argent pour les régions du Québec, donc, pour les communautés. Comme je l'ai évoqué tantôt, les URLS sont des acteurs importants de tout le soutien puis le développement puis l'encadrement au niveau du sport et du loisir dans chacune des régions du Québec.

La revitalisation des Jeux du Québec. Il faut que les Jeux du Québec, M. le Président, redeviennent un grand happening sportif au Québec, et le point d'ancrage de départ ce sont les jeux régionaux. On sait que, dans les années soixante-dix, début des années quatre-vingt, on comptait 150 000 jeunes qui participaient aux Jeux du Québec. C'était vraiment la grande fête sportive au Québec. On en compte maintenant à peu près 20 000 à

25 000. Alors, il faut que ça redevienne l'activité sportive de participation, bien sûr, qui nous permet en même temps de développer de l'excellence, mais un ne va pas contre l'autre. Il s'agit que les communautés aient les moyens pour remobiliser leur milieu autour de cette grande fête sportive.

En ce qui concerne les infrastructures, j'en conviens, il y a effectivement la nécessité de rafraîchir un certain parc immobilier au Québec, mais la priorité, cette année, il fallait commencer en quelque part et, dans ce sens-là, c'est en fonction des priorités que j'ai évoquées tantôt, mais ce que je vais faire et ce que je m'engage à faire, et comme je l'ai partagé avec le ministre des Finances, c'est de mobiliser les communautés et de préparer un dossier étoffé pour voir de quelle façon on pourrait être en mesure de redonner un coup de pouce, particulièrement, à des communautés qui ne peuvent compter effectivement que sur une infrastructure de loisirs comme telle ou de sports.

Alors, je pense qu'il y a du travail à faire dans ce sens-là, mais il y a aussi des choses concrètes qui vont se faire cette année. Il y a quelques semaines, j'ai fait une entrevue dans *Le Soleil* pour dire qu'il fallait déverrouiller le système, et tout le monde va en convenir pour dire que ça n'a aucun sens. Et ça, ça a été un engagement important qu'a pris le premier ministre et tous les gens du Sommet pour déverrouiller, ouvrir davantage l'école vers son milieu.

Ça n'a aucun sens qu'après 15 h 15 les jeunes de certaines communautés et de bien des communautés n'aient pas accès au gymnase, n'aient pas accès au terrain de baseball, n'aient pas accès, dans le fond, à des infrastructures qui sont payées par l'ensemble de la collectivité et que, pendant ce temps-là, on voit des jeunes justement, malheureusement, inoccupés, traîner dans les rues et sombrer peut-être dans ce que j'appelle les «différentes tragédies» où là je les reçois dans l'autre ministère, des conséquences.

À mes yeux, là, s'il y a un chantier... Et ça, on va le faire, c'est un engagement des suites du Sommet, moi et mon collègue de l'éducation, c'était un objectif qu'on s'est donné, déverrouiller les écoles après 15 h 15 pour permettre justement aux communautés d'avoir accès aux plateaux, c'est-à-dire aux infrastructures de sports et de loisirs. Alors, dans ce sens-là, l'engagement du Sommet, c'est de convier à la fois les municipalités, les CLSC, l'école, le conseil d'établissement et les groupes communautaires pour porter ces projets-là dans leur communauté pour qu'on puisse effectivement remettre les gens en mouvement, remettre les gens en activité physique.

Puis il y en a, des infrastructures. Déjà ça, là, régler ça, ça permettrait de compter sur un parc immobilier en domaine d'infrastructures sportives et récréatives extrêmement important. Mais, parallèlement à ça, oui, je veux me pencher sur la question de petites infrastructures pour les communautés qui ne peuvent compter sur à peu près strictement que cela pour la pratique du sport dans leurs municipalités. Merci.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. Si le temps nous le permettait, je raconterais une petite histoire d'horreur au ministre là-dessus à laquelle j'ai assisté récemment, où des jeunes adultes occupaient un gymnase d'école en soirée et puis ils ont eu l'agréable surprise, en sortant, d'avoir des contraventions. À tout le monde qui avait des véhicules, dans une cour d'école déserte, Parc-auto Québec a distribué des contraventions.

Alors, ça, c'était une carte d'accueil pour les gens. C'est-à-dire, il y a un problème, là, d'arrimage très important entre les activités au niveau scolaire et puis les activités aussi qui se donnent par le biais des municipalités aux adultes et puis aux jeunes et moins jeunes en soirée, entre autres, dans ces gymnases qui sont complètement vides autrement. M. le député d'Anjou.

**M. Lamoureux:** Oui. On parlait tout à l'heure, encore tout récemment, de votre attitude pour travailler très fort au niveau de la prévention pour contrer la sédentarité. Je sais que c'est peut-être des dossiers qui chevauchent d'autres ministères, mais on en a parlé récemment, les tarifications dans certains parcs, les pistes cyclables dans certains endroits, il y en a qui se plaignent de devoir payer des vignettes, d'autres pour... En tout cas, le système fait en sorte que ce qui était initialement une activité de loisir ou ce qui était des endroits où on pouvait s'amuser bien simplement, aller en famille, on se retrouve avec des frais qui sont reliés à la pratique, dans le fond, du loisir: aller prendre une marche dans le parc des Îles-de-Boucherville en famille, faire un pique-nique, faire de la bicyclette, tout simplement se promener dans un endroit de verdure.

On parlait que les jeunes ne traînent pas dans les rues, je pense que c'est très noble, je pense que c'est l'attitude à avoir. Seulement, quand on s'amuse dans des endroits comme ça et que, du jour au lendemain, on voit que ça devient plus dispendieux, tout simplement, d'aller au parc des Îles-de-Boucherville, ou les pistes cyclables, des gens qui décident d'aller faire de la bicyclette à un endroit, loin de se douter qu'ils vont se faire arrêter: Avez-vous votre passe? Si vous n'avez pas votre passe, bien, vous devez payer, et ainsi de suite.

• (11 h 20) •

Moi, personnellement, je pense que ces gestes-là vont à l'encontre de la philosophie que vous prônez, philosophie à laquelle on adhère pleinement, qui est de dire: Laissons aux gens le soin de s'amuser librement et de faire ces activités physiques là. Vous savez, je ne pense pas qu'il faut tout le temps compter sur des activités organisées et structurées. Moi, je me souviens... Et puis je pense que beaucoup de jeunes au Québec l'ont fait, jouer au hockey dans la rue avec une belle de tennis et deux filets, les autos passent, tu te tasses, et ainsi de suite, tu fais de la bicyclette, mais, dans ce temps-là, on faisait de l'activité physique. Ce n'était peut-être pas structuré dans une arène avec une ligue, mais on courait, on s'amusait, on se couchait le soir, je pense, dans une meilleure condition physique puis dans un meilleur état d'esprit.

Je pense que c'est cette attitude-là qu'il faut ramener pour permettre aux gens de se laisser aller. Ça ne veut pas dire de tolérer n'importe quoi, n'importe où puis je ne pense pas que c'est le but de mon propos, mais je pense que c'est excessivement dommage de voir des parcs et des endroits au Québec où, là, ça devient plus... Nous, on a eu des appels dans le comté parce que le parc des Îles-de-Boucherville évidemment, c'est un très bel endroit pour faire des choses comme ça et semble-t-il qu'on veut imposer des tarifs.

Dans le fond, ma question, c'est de savoir: Est-ce que vous avez l'intention de faire des représentations, si ça n'a pas déjà été fait, aux différents ministères pour souligner le fait que ça va complètement à l'encontre de la politique que vous tentez de mettre de l'avant qui est de permettre aux gens de s'adonner à l'activité physique en toute liberté et de la façon la plus fréquente possible?

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Je pense que c'est un excellent point, encore une fois, soulevé par le député d'Anjou. Je pense qu'il faut regarder ça dans une perspective globale. Il y a des politiques qui sont différentes d'une MRC à l'autre. Moi, ce que je veux faire, comme ministre responsable des Sports, des Loisirs et du Plein air, c'est de faciliter, dans le fond, l'accès aux loisirs et aux sports.

Il faut comprendre, M. le Président, que, de plus en plus, beaucoup de jeunes, les jeunes générations recherchent davantage des activités sportives non organisées. Ça aussi, il faut prendre acte de ça. C'est devenu tellement compliqué des fois de faire du sport ou du loisir qu'on se décourage avant de partir. Puis on avait un sondage, ce matin, dans *Le Soleil*, qui fait qu'il y a des générations qui ont quitté le hockey parce que c'est devenu trop compliqué. Je veux dire, si tu es obligé de passer 26 tests avant de commencer à sauter sur la glace, quand tu as six, sept ans, ce n'est pas le fun.

Alors, il y a tout cet aspect-là aussi de certaines rigidités institutionnelles de programmes ou autres qui font en sorte qu'on décourage le monde au lieu de l'inciter ou de développer le goût de faire quelque chose. Il faut retrouver l'amour de faire de l'activité physique. Il faut que ça soit le fun pour le jeune. Autrement, si c'est trop dur et que c'est trop compliqué, la vie est déjà assez assommante quelquefois, alors, si ça devient difficile pour faire un loisir, bien là, je veux dire, tu remarques, tu décides de virer de bord.

Dans ce sens-là, les gens vont avoir un allié effectivement pour être en mesure d'ouvrir les voies, de déverrouiller les systèmes pour qu'on puisse rendre ça beaucoup plus facile et moins compliqué pour ceux et celles qui veulent faire des pratiques sportives ou qui veulent s'engager dans la pratique d'un loisir quelconque ou de plein air. Donc, je veux jouer le rôle de facilitateur.

En ce qui concerne certains tarifs qui ont été annoncés par mon collègue de Joliette et député responsable des parcs au Québec, je pense qu'il fallait remettre à niveau certaines infrastructures au Québec et revitaliser.

Donc, une certaine tarification pour être en mesure de donner davantage de services de qualité, je pense que ça s'imposait. Mais, encore une fois, l'objectif, c'est de rendre l'ensemble des infrastructures le plus accessible possible pour l'ensemble des contribuables.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. M. le député d'Anjou.

**M. Lamoureux:** Oui, bien, je veux revenir là-dessus parce que je suis convaincu que, comme ministre, vous ne pouvez pas être heureux de savoir que ces tarifications-là vont entraîner une baisse du taux de fréquentation et, dans bien des cas... Parce que 2 \$ pour quelqu'un ou 4 \$, peu importe le montant, il y en a qui ont les moyens... Mais ceux qui ont les moyens, bien souvent, qu'est-ce qu'ils vont faire? Ils vont aller à Tremblant passer une belle fin de semaine dans un centre de villégiature. Mais ceux de l'est de Montréal, dans les endroits qui sont moins favorisés, ils vont se payer quoi? Ils vont se payer le parc des Îles-de-Boucherville, et je pense que, au net, on perd.

On perd des gens qui allaient faire une marche le dimanche et qui ne la feront pas puis qui vont rester chez eux écouter la télévision ou faire autre chose. Et on a le résultat contraire d'une politique que votre ministère tente d'appliquer. Et la conséquence de ça, c'est que, au niveau des coûts, le système de santé, c'est sûr, s'en ressent parce que, on l'a déjà dit, les études le prouvent, une population qui est en santé, qui s'adonne à des loisirs, des activités physiques, coûte moins cher. C'est normal parce que les gens sont en forme.

Ce que vous pouvez peut-être... Moi, dans le fond, ce que je veux savoir: Est-ce qu'il y a eu des consultations? On fait d'une main quelque chose de bien, de constructif, et, de l'autre, on vient... Parce que c'est évident que des jeunes n'iront pas, à 12, 13 ans, commencer à payer pour aller se promener dans un parc pour faire de la bicyclette tout l'après-midi.

**M. Baril (Berthier):** Bien, je vais donner un exemple. Dans mon comté, à Saint-Zénon — la petite municipalité qui a fait parler d'elle dans les dernières semaines — il y avait effectivement ce genre de problème. En 1994-1995, les sentiers s'en allaient un peu en déroute, ça fait que les gens réclamaient une infrastructure plus adéquate. Parce que les gens non plus ne veulent pas avoir accès à des parcs délabrés que ça a l'air du diable, puis tout traîne puis... Les gens, là, qui utilisent les parcs ont la chance de comparer avec d'autres. Alors, ils veulent avoir quelque chose de qualité, quand même un minimum.

Alors, la MRC s'est mobilisée puis, bon, elle a revitalisé les sentiers. Elle a fait quelque chose de très beau puis elle a décidé de faire payer. Et ça n'a pas baissé l'achalandage. Au contraire, ça a augmenté la participation des gens au petit parc de Saint-Zénon qui permet des randonnées pédestres assez exceptionnelles dans un des sommets les plus élevés de Lanaudière.

Alors, moi, je pense qu'il faut faire attention. Tout ça vise, dans le fond, à mettre une plus grande qualité de services puis à redonner, à rafraîchir les parcs, et, en même temps, moi, je pense que c'est le citoyen qui va en bénéficier.

Alors, moi, je pense que ce qui a été annoncé est excellent puis il faut voir comment ça va se poursuivre pour voir s'il va y avoir une démobilisation ou plutôt un engouement plus important. Alors, moi, je suis convaincu puis, pour avoir vécu de très près cette expérience-là dans le comté, au contraire, ça a redonné un élan parce qu'on a réussi à constituer un phénomène beaucoup plus attrayant en matière d'infrastructures et ça a amené davantage de gens au petit parc de Saint-Zénon.

**M. Lamoureux:** Bien, en tout cas, écoutez, là-dessus, je pense, M. le Président, qu'il y a un désaccord profond qui existe entre nous deux parce que je veux bien croire qu'on veut entretenir des endroits, et tout ça, je rappellerai que les Québécois et les Québécoises font déjà un effort substantiel en étant les plus taxés en Amérique et que ça devrait faire partie du lot de services qui est offert par le gouvernement. Puis ce que je trouve paradoxal, c'est qu'on a une idée intéressante qui est d'ouvrir les écoles, d'ouvrir les plateaux aux gens, et on va charger la nature, d'un autre côté. Moi, je trouve ça assez paradoxal et je ne pense pas que c'est nécessairement cohérent.

Pour passer maintenant sur un autre sujet, on...

**M. Baril (Berthier):** Peut-être, juste pour terminer là-dessus.

**M. Lamoureux:** Oui, O.K.

**Le Président (M. Vallières):** En réponse, M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Oui. Il faut comprendre que toute la question des parcs ou de certaines villégiatures au Québec, organisés ou structurés, ne sont pas strictement de la responsabilité de la SEPAQ, hein. Il faut comprendre qu'une bonne partie des infrastructures au Québec, que ce soient des parcs ou certains centres de villégiature payants, ne sont pas strictement de la responsabilité de la SEPAQ. Il y en a beaucoup que c'est de responsabilité municipale, intermunicipale, de MRC ou autres. Alors, je pense que c'était important de le signifier.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député d'Anjou, c'est sur un autre sujet?

### Jeux du Québec

**M. Lamoureux:** Oui, un autre sujet, M. le Président, un incontournable, évidemment, au niveau des Jeux du Québec. On a eu l'occasion d'entendre le ministre, aujourd'hui et à d'autres reprises, mentionner qu'il avait l'intention très ferme de remettre les Jeux du Québec sur rail. Moi, je me souviens, l'an passé, lors de l'étude des

crédits, c'était une situation qui était un peu embrouillée. On avait d'un côté des gens qui, au niveau des jeux de Trois-Rivières, étaient furieux à l'idée qu'ils n'ont pas pu être télédiffusés. Le financement des Jeux, ce n'était pas facile. On avait eu une expérience à Montréal. Certaines personnes pensaient que cette expérience-là pouvait se répéter. On a vu finalement qu'après tout ça les jeux de Trois-Rivières ont fini avec un surplus.

Mais je veux savoir, là, parce que je pense que c'est important: Au niveau d'aller chercher des candidatures intéressantes, je pense qu'au niveau des municipalités il va falloir à un moment donné qu'il y ait une certaine stabilité, autrement dit, que les villes qui désirent accueillir les Jeux du Québec soient capables de planifier de façon... à tout le moins, là, une certaine norme de dire: Le financement qu'on va obtenir est de tant, ce qu'on peut aller chercher, c'est de l'ordre de tant, pour éviter qu'on ait des situations comme je l'ai mentionné au niveau des jeux de Trois-Rivières.

● (11 h 30) ●

Je pense que c'était malheureux parce que ça aurait dû être un événement apprécié de tous qui, semble-t-il, a laissé des séquelles de part et d'autre. Puis, dans le fond, la question, c'est de savoir — M. Ouellet, au niveau de Sports-Québec le mentionnait: Avec les nouveaux budgets, est-ce qu'on peut s'attendre à une augmentation du financement des Jeux du Québec? Élément très important. Je suis heureux de voir que ça semble être une de vos priorités. Les finales régionales, je pense que c'est là, d'abord et avant tout même, que ça doit se passer parce que c'est là qu'on va chercher le plus grand nombre de jeunes athlètes. Est-ce qu'il y a des mesures concrètes pour les prochains jeux qui ont déjà été prises, pour s'assurer qu'on augmente sensiblement la participation de nos jeunes?

Le Président (M. Vallières): M. le ministre.

M. Baril (Berthier): Alors, la réponse est nette, claire et précise, la réponse, c'est oui, et ça sera un appui financier important pour relancer les Jeux du Québec et pour revoir justement comment on peut remobiliser les régions autour de ce grand happening sportif québécois.

Alors, pour ce faire, on est en discussion actuellement avec Sports-Québec pour voir, dans tous ses aspects, comment on peut relancer cet événement-là d'abord sur le plan régional, parce que, si on veut faire des grands jeux nationaux, ça doit passer d'abord et avant tout par des bonnes finales régionales. Moi, je le sais, quand j'ai participé, en baseball — moi, je suis un ancien médaillé en baseball de Chicoutimi — il y avait des grosses finales régionales à Rouyn-Noranda. Alors, si on veut faire de bons jeux nationaux puis si on veut avoir de bonnes compétitions, il faut effectivement que les jeux régionaux deviennent la pierre angulaire de la relance des Jeux du Québec.

L'autre affaire aussi que je veux dire, c'est que ça n'avait plus de bon sens. Moi, quand je me suis fait raconter, comme ministre des Sports, que les Jeux du

Québec étaient en train de devenir les Jeux du Québec du Canada, il y a toujours un bout à ça. Alors, il faut que les Jeux du Québec redeviennent les Jeux du Québec. Et ça, ça va être clair. Ce sont nos jeux nationaux pour les jeunes, et, dans ce sens-là, toutes sortes de petites culbutes ou de... Puis des fois les gens l'ont fait parce que, je veux dire, quand on est à court de financement, on cherche partout. Mais il faut que les Jeux du Québec redeviennent les Jeux du Québec.

Alors, dans ce sens-là, oui, il va y avoir une augmentation budgétaire. Ça sera annoncé lors du plan d'action et ça va être effectivement une des priorités au coeur du plan d'action. Donc, il y aura essentiellement le soutien aux régions et, effectivement, comment on peut «repackager» tout ça pour avoir une visibilité médiatique importante et des retombées à tous les niveaux.

Je voudrais peut-être permettre à M. Bastien d'ajouter quelques éléments sur cette question-là.

Le Président (M. Vallières): M. Bastien.

M. Bastien (Jean-Pierre): Merci, M. le Président. Pour la question de la télédiffusion, M. le député, effectivement, il y a eu un problème particulier qui s'est présenté à Trois-Rivières. Le comité organisateur avait reçu une demande de Sports-Québec, un peu sur le modèle de Montréal, d'investir un montant qui pourrait être de l'ordre de 100 000 \$ pour assurer la télédiffusion des Jeux. À Montréal, ça avait été fait par le comité organisateur. À Trois-Rivières, on semblait se diriger vers un problème financier trop grand pour pouvoir accéder à cette demande-là. Résultat: ça a été pris un peu trop sur le tard et il n'y a pas eu possibilité d'assurer une télédiffusion des principaux moments de cette finale-là.

Dès le lendemain de Trois-Rivières, évidemment, tout le monde s'est un peu remis à la tâche là-dessus pour être sûr que, pour les jeux suivants, effectivement, le problème serait réglé. Il y a donc eu un montage financier qui a été mis en place afin d'assurer qu'il y ait télédiffusion de certaines parties. Un des problèmes vient du fait que, par exemple, la société Radio-Canada a beaucoup moins d'intérêt qu'elle n'en avait auparavant pour télédiffuser des événements de sport. Ce n'est pas juste vrai pour les Jeux du Québec, c'est vrai pour les Jeux du Canada, qui ont eu des difficultés majeures à assurer une télédiffusion adéquate.

Maintenant, il y a un partenaire nouveau qui s'est manifesté avec, je dirais, beaucoup de vigueur, qui est le Réseau des sports, qui a décidé d'essayer de prendre une plus grande place par rapport au sport amateur. Il faut dire que les demandes de renouvellement de licences auprès du CRTC ont certains effets de levier, un levier qui a été très bien utilisé par la Corporation sports-Québec, de sorte qu'on est en train de garantir une espèce de pérennité à une télédiffusion minimale pour les prochaines finales des Jeux du Québec.

Vous avez effectivement raison, ça s'est complété à Trois-Rivières par un surplus, qui a été déclaré au comité organisateur, de l'ordre de 150 000 \$, et ça a

donné lieu à un débat public, que vous connaissez peut-être, depuis ce temps-là, qui n'est pas terminé. Mais ils n'ont pas fini en situation de déficit, pas plus d'ailleurs qu'Alma, où il y a un legs très important qui va être laissé à la communauté de la région.

**M. Baril (Berthier):** M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre, sur la même question.

**M. Baril (Berthier):** Je peux rajouter. Je pense, M. le Président — et c'est pour ça d'ailleurs, l'argument qui avait été soulevé par le député d'Anjou et ses collègues de l'est de Montréal — que, dans le fond, si on veut avoir une action extrêmement musclée pour la lutte à la sédentarité — on le sait, hein — si on veut les remettre en activité, pour moi, une activité qui est là puis qui a fait école puis qui a fait ses preuves, c'est les Jeux du Québec.

Parce qu'un jeune, qu'il vienne d'Anjou, de Berthierville ou d'ailleurs, s'il est engagé dans un défi de finales régionales qui est important, que ce soit en athlétisme ou en baseball ou en autre chose, il a un projet de vie constructif pour les mois qui vont venir. Alors, pendant qu'il est là-dedans, il est en activité, il est dans quelque chose de positif. Il est en activité physique, donc il a un but, il a un sens, on donne un sens à sa vie puis il a hâte d'aller à la finale régionale. Puis, des fois, pour bien des gens, c'est peut-être l'occasion de fraterniser avec d'autres communautés de sa région. Et, ensuite, viennent les finales nationales, qui sont tout un événement. Moi, j'y ai participé à quelques reprises. La première fois que je suis sorti d'Abitibi-Témiscamingue, c'est pour aller en finale. C'était au Saguenay—Lac-Saint-Jean. La première fois que j'ai sorti de chez nous, c'était pour aller là. C'est les Jeux du Québec qui m'ont permis de découvrir le Québec.

Deuxième chose importante, M. le Président. Il y aura des objectifs avec les partenaires. On veut donner des objectifs de mobilisation, que ce soit sur le plan régional ou national. L'autre élément important, c'est le lien que nous avons maintenant avec la santé. Oui, le sport amateur et le loisir peuvent agir d'une façon préventive chez les jeunes pour ne pas qu'on les retrouve dans ce que j'appelle le «ministère des conséquences», où, là, ça nous coûte une fortune. Alors, un dollar bien investi dans le sport amateur, c'est de l'argent préventif dans le fond; c'est un investissement qu'on fait dans la jeunesse, dans quelque chose de positif et de constructif pour ne pas que ça nous en coûte quelques milliers quelques années plus tard.

Alors, les Jeux du Québec seront définitivement au coeur de l'action que nous voulons mener, puis particulièrement sur l'action qu'on veut mener sur toutes les questions de lutte à la sédentarité.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le ministre. Mme la députée de Matapédia.

### **Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air (suite)**

**Mme Doyer:** Merci, M. le Président. Alors, moi, j'aurais une intervention et, en même temps, une demande au ministre de considérer un certain nombre de choses et, ensuite, des précisions à demander quant à, je dirais, l'atterrissage des unités régionales de loisir et de sport.

Ma première intervention porte sur ma préoccupation... Et ça, j'admire le ministre en ce qu'il nous dit souvent qu'il y a une volonté de faire en sorte qu'on ait le développement de l'excellence au Québec et que nos jeunes puissent avoir accès aux compétitions nationales du Québec, internationales, etc. Et, en parallèle de ça, je sens qu'il a une grande préoccupation pour faire en sorte que les gens aient accès à des occupations qui les gardent en santé, et ça, partout au Québec. Alors, moi qui ai la responsabilité, avec plusieurs des collègues, ici, d'un comité qui se préoccupe de ruralité, j'ai 31 municipalités, je sais qu'il en a plusieurs lui aussi, et, trop souvent, c'est laissé au bon vouloir et même, je dirais, à la capacité qui est parfois très limitée et très inégale.

Je vous donne un exemple. J'ai, dans mon comté, à Sayabec, un jeune, qui est David Pelletier, qui s'est illustré. Il est arrivé quatrième en couple en patinage artistique au monde, et, moi, j'en suis extrêmement fière. Et, s'il a pu développer ses aptitudes et son sport, c'est parce qu'il avait accès aussi à une aréna à Sayabec, parce qu'il y a une entreprise qui est Uniboard et qu'il y a un partenariat de municipalité, etc. Donc, il y a des ressources financières qui ont permis à cette municipalité-là de se donner des ressources pour faire du sport. Et, trop souvent, dans les milieux ruraux moins... On ne peut pas demander à une population de 700, 800, 900 personnes d'avoir une patinoire.

Alors, moi, depuis cinq ans que je suis députée, j'ai vraiment eu beaucoup de difficultés, et ce n'est pas avec le 70 000 \$, le 69 000 \$ que j'ai, malgré tout, on voudrait bien en avoir plus... Mais, moi, je voudrais qu'on ait une préoccupation, et bien sûr qu'on va continuer à être préoccupés d'un bon financement public, où est-ce qu'on ne peut pas ouvrir trop large non plus, mais je pense qu'on devrait avoir j'appellerais ça un «programme d'exceptions» où est-ce qu'on aurait une préoccupation de faire en sorte de rendre plus accessibles à nos jeunes, en milieu rural plus particulièrement, des budgets.

Parce que souvent les municipalités vont attendre le programme d'infrastructures Canada-Québec-municipalités, mais il y a tellement de besoins en assainissement des eaux, aqueduc, égouts et tout que, vraiment, ils vont aller aux besoins primaires puis ils vont tasser ces préoccupations-là.

Alors, moi, j'ai ça, vraiment, et je m'inscris en faux un peu, pas mal par rapport à ce que notre collègue disait tantôt, parce que, partout aussi, à quelque part, il y a des routes vertes maintenant, il y a la possibilité de faire du ski de fond et tout. Il faut garder ça, il faut... Je pense que de tarifer dans les parcs et tout, ça n'empêchera pas

les gens qui le veulent bien de faire des activités physiques. On peut garder cette préoccupation quand même, mais, moi, je pense que, quand on veut faire du sport, on en fait.

● (11 h 40) ●

La deuxième préoccupation que j'ai, c'est: Quand, dans votre discours d'ouverture de la commission, vous nous dites «je veillerai à ce qu'il y ait un meilleur arrimage entre les activités des unités régionales de loisir et de sport et celles des organismes des milieux étudiants», comment ça se traduit? J'ai de la misère à le comprendre. Et, en même temps, j'aimerais que vous nous fassiez le point sur le transfert des conseils régionaux de loisirs en unités régionales de loisir et de sport. Est-ce que c'est bien fait? Deux ans plus tard, est-ce que tout baigne dans l'huile, est-ce que ça va bien dans chacune des régions du Québec? Parce que, moi, quand je n'en entends pas parler chez nous, je me dis que ça va bien.

**M. Baril (Berthier):** C'est ça.

**Mme Doyer:** Parce qu'on n'en entend pas parler, donc ça a bien atterri. Mais ça, qu'est-ce que ça veut dire, d'avoir un meilleur arrimage?

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** D'abord, pour les athlètes de votre comté qui se sont classés quatrièmes au monde, la mesure fiscale du budget Landry leur est destinée. Alors donc, ils pourront bénéficier d'un crédit remboursable entre 1 000 \$ et 4 000 \$, tout dépendant du niveau d'activité. Donc, il y a 2 200 athlètes de toutes les régions du Québec qui vont bénéficier de cette mesure fiscale.

Je suis très sensible à la question des petites communautés. Mais la première chose qu'il faut faire, il faut travailler d'abord et avant tout avec ce qu'on a déjà, puis, je l'ai dit tantôt, c'est la question de l'école ouverte sur le milieu, parce que, dans toutes les municipalités du Québec, on a au moins une école, puis, pour la plupart, elles ont quasiment toutes un gymnase ou il y a un plateau sportif quelconque.

Alors, il faut commencer. C'est à portée de la main, ça. Ça, là, c'est là puis ça dort après 15 h 15 l'après-midi, puis, des fois, tu es obligé de te chicaner pour... Tu sais, j'ai reçu, des fois, des doléances de certaines régions où tu avais l'impression que louer un gymnase le soir dans la Côte-Nord, ça coûtait plus cher que louer le Centre Molson à Montréal.

Alors, ça, c'est des aberrations de système. Il faut casser ça, il faut déverrouiller le système. Ça, c'est la première étape. Mais, parallèlement à ça, comme je l'ai évoqué tantôt pour le député de Saguenay, il faut essayer de voir comment on pourrait donner un petit coup de pouce à certaines petites communautés pour être en mesure de leur donner l'oxygène nécessaire pour revitaliser et redonner un élan dans le domaine du sport dans leur propre communauté.

## Unités régionales du loisir et du sport

Troisième élément. En ce qui concerne les URLS, c'est mon prédécesseur, c'est Rémy Trudel, qui était aux Affaires municipales et responsable du Sport, qui a enclenché cette réforme-là qui visait, dans le fond, un meilleur maillage, un meilleur partenariat avec tous les intervenants du milieu pour que le domaine du sport, du loisir et du plein air soit mieux coordonné dans toutes les régions du Québec.

Alors, ce que je peux vous dire, c'est que, dans le budget, dans le plan d'action que je vais déposer dans les prochaines semaines, effectivement, les URLS vont être un maillon extrêmement important que j'ai l'intention de redynamiser par un support financier accru pour leur permettre, justement, de mieux remplir leur mission. Et, dans ce sens-là, je suis convaincu que, comme vous l'avez évoqué tantôt, c'est des gens qui ont fait un travail extraordinaire, admirable. C'est eux, dans les régions du Québec, qui organisent les Jeux du Québec. Mais, faute de moyens, ils ont fait ce qu'ils ont pu. Alors, c'est eux, effectivement, qui coordonnent toutes les activités, que ce soient les services pour l'accompagnement aux loisirs pour personnes handicapées, que ce soient les activités de loisir quelconques. Alors, dans ce sens-là, moi, je pense qu'on doit redynamiser cette structure-là.

En ce qui concerne toute la question reliée au sport étudiant, il y a eu, effectivement... Parce que, avec cette restructuration, il y a toujours eu, depuis 20 ans, au Québec, depuis plusieurs années en tout cas, le fameux dilemme: Sports-Québec, les fédérations sportives, le sport étudiant. Alors, avec le plan d'action puis avec l'arrivée du nouveau président, que j'ai rencontré, on va être en mesure de faire un meilleur arrimage entre ces deux structures importantes pour être en mesure de remobiliser les jeunes dans leurs différents milieux. Il y a eu, effectivement, quelques problèmes dans certaines régions du Québec au niveau de cet arrimage-là — mais c'est extrêmement minoritaire — mais on est en mesure de régler le problème pour que les gens travaillent davantage en harmonie.

Pour la question des URLS plus précisément, je pourrais peut-être permettre à M. Bastien de rajouter certains détails.

**Le Président (M. Vallières):** M. Bastien.

**M. Bastien (Jean-Pierre):** Merci, M. le ministre. M. le Président, une des questions que Mme la députée posait est: Comment ça s'est passé entre les CRL et les URLS? Effectivement, on sent dans plusieurs régions du Québec que les URLS ont une alma mater qui est l'ancien CRL; il y a donc une filiation qui est très évidente. Dans plusieurs cas, par contre, il y a eu un renouvellement complet de la base bénévole qui est maintenant celle de l'URLS.

Je vous dirais que ce qui était à l'origine de la mise en place des URLS s'est de toute évidence manifesté, à savoir qu'on ne visait pas un développement uniforme à

travers toutes les régions. Si on voulait y aller par une unité régionale par région, c'était justement pour pouvoir respecter certaines caractéristiques régionales, pour pouvoir permettre certains dynamismes d'une région qu'une autre région ne voudrait peut-être pas mettre de l'avant.

Mais je vous dirais qu'il y a certains résultats; il y a des difficultés, il y a des résultats heureux. Un des résultats heureux qu'on a pu constater ces derniers mois, c'est que, alors qu'au cours des dernières années — et ça remonte assez loin — on a toujours été en périodes un peu troubles entre les CRL — la plupart, je dirais — et Sports-Québec quand venait le temps de négocier le fameux contrat ou le protocole qui lie les deux parties pour la réalisation des Jeux du Québec... On était toujours dans des espèces de jeux de chat et de souris qui finalement faisaient perdre beaucoup de temps aux quelques rares personnes qui sont impliquées dans ces dossiers-là, et qui finissaient par entacher la réalisation. Je pense que, au niveau de ce dossier-là, la relation dorénavant entre les URLS et Sports-Québec est tout à fait nettoyée et les contrats se signent volontiers. Il restera toujours des difficultés de parcours, mais c'est assez réglé.

Un des problèmes qu'on constate tient au fait que, auparavant, il y avait certains réseaux qui étaient subventionnés directement par le ministère — par exemple, le sport étudiant est constitué en réseau — et recevaient des subventions directement du ministère, tout comme les chapitres régionaux des scouts et guides ou des associations régionales d'âge d'or. C'est maintenant les URLS qui ont la responsabilité d'attribuer, dans leur région, le soutien financier.

Ça a pour effet que, dans certaines régions, c'est plus difficile que dans d'autres. Un conseil d'administration qui se ramasse à devoir adopter une politique de soutien financier à des organismes vit des problèmes qui sont de nature administrative et de nature politique qui auparavant se retrouvaient au ministère. Ça a créé des difficultés et ça a fait en sorte que certaines régions ont adopté des positions un peu rigides — ce dont le ministre parlait tout à l'heure.

Une des intentions que le ministre évoquait dans son discours, c'est de faire en sorte que, cette année, il énonce un certain nombre d'éléments pour faire en sorte qu'il y ait un comportement des URLS qui en vienne à respecter une espèce de plan de travail national. Autrement dit, on a des priorités qu'on doit collectivement partager en plus des priorités régionales que les URLS doivent mettre de l'avant. Mais, effectivement, il y a eu des frustrations et des difficultés financières pour certains organismes, et c'est ce que le ministre visait exactement par ses propos. Il faut s'attaquer à ça pour faire en sorte que les prochaines années des URLS se déroulent de façon un peu plus harmonieuse de ce côté-là.

Mme Doyer: Merci.

Le Président (M. Vallières): Merci. M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. M. le ministre, je m'étais inscrit il y a à peu près une heure pour une question, mais, en vous écoutant donner les réponses aux questions de mes confrères, mes consoeurs, ça nous éclaire amplement sur les orientations que vous voulez donner aux loisirs et sports au Québec.

J'avais une question concernant les équipements qui dorment dans les municipalités au niveau des commissions scolaires, puis vous avez amplement répondu à cette question-là. J'avais une autre question concernant le sport amateur, concernant les Jeux du Québec, puis vous avez donné amplement de réponses pour me satisfaire.

#### Mesures concernant les athlètes d'élite

Dans le budget de M. Landry, il a été question de mesures fiscales pour les athlètes d'élite, et, moi, j'aimerais savoir quelles sont vos visées... Parce qu'au Québec on a beaucoup d'athlètes d'élite qui ont fait leur marque dans le passé puis certains font leur marque présentement. J'aimerais savoir si vous avez des visées pour l'utilisation de la notoriété de ces athlètes-là, étant donné que les jeunes, aujourd'hui, garçons et filles, au niveau de l'adolescence puis au niveau de l'enfance, ils ont besoin de modèles puis ils cherchent des modèles, on le voit par les sports, on le voit par la chanson? Étant donné qu'on a ce bassin-là d'athlètes d'élite, est-ce que vous avez des visées sur l'utilisation de leur notoriété?

Le Président (M. Vallières): M. le ministre.

• (11 h 50) •

M. Baril (Berthier): Bon. D'abord, sur la mesure fiscale, M. le député et collègue de Bertrand, il est clair que c'est une mesure qui a été dessinée puis inventée par le Québec, qui était là, M. Bastien, je pense, depuis plusieurs années, qui même était tellement bonne qu'elle a été reprise par la commission Mills, qui en a fait une des recommandations importantes de son rapport sur le sport amateur au Canada. Alors, le rapport Mills disait qu'il fallait adopter des mesures fiscales pour favoriser le développement de l'excellence sur le plan sportif qui visaient, dans le fond, à freiner le phénomène de décrochage des athlètes de talent qui, faute de disponibilité financière, n'ont d'autre choix que d'abandonner.

Donc, c'est vraiment un coup de barre important qu'a fait le gouvernement par le dernier budget en installant probablement une des mesures fiscales les plus avancées au monde pour permettre le développement de l'excellence. Mais il faut comprendre — puis M. Bastien pourra expliquer tantôt — qu'on a voulu aller plus loin aussi. Ce n'est pas juste les gens qui se retrouvent sur le podium comme champions canadiens, ce sera aussi des champions québécois, ce qu'on appelle la relève, puis, au niveau de l'élite, ceux qui poussent dans le dos des champions du Québec. Donc, c'est une mesure qui touche pas mal de monde et qui encourage justement le champion des jeux régionaux du Québec à Rouyn ou ailleurs à aller plus loin. Ça, c'est une chose très importante.

J'ai eu la chance de faire de nombreuses missions économiques à l'époque où j'étais au ministère des Finances pour me rendre compte qu'on a des athlètes, des médaillés d'or de Jeux olympiques ou autres dans certains domaines qui sont bien plus connus que n'importe lequel des ministres de l'Assemblée nationale, et à tous points de vue là. Pierre Harvey, dans les pays scandinaves, est un héros. Pierre Harvey, dans les pays scandinaves, est l'équivalent de Gilles Villeneuve en Italie. Gilles Villeneuve, vous savez qu'il est probablement la personnalité au monde la plus adulée en Italie.

Alors, qu'est-ce qu'on veut faire? On veut interpeller ces athlètes-là pour qu'ils participent à des missions officielles du Québec à l'étranger pour être en mesure de nous ramener des événements d'envergure internationale sur le plan sportif qui pourraient avoir naturellement de nombreuses retombées économiques dans nos différents milieux.

Alors, on sait que, actuellement, il y a des organismes plus structurés, comme les internationaux de Québec et de Montréal, qui travaillent sur la scène internationale, mais on pourrait... Il y a plusieurs communautés régionales aussi qui poussent pour la tenue d'événements d'envergure mondiale ou internationale. Alors, on pourrait faire jouer un rôle plus important, un rôle accru, créer, dans le fond, une équipe d'ambassadeurs sportifs qui sont connus aux quatre coins du globe pour être en mesure de faire avancer certains dossiers et faire gagner le Québec pour la tenue d'événements sportifs de haut niveau.

**M. Cousineau:** Merci.

**Le Président (M. Vallières):** Merci. M. le député de Hull.

#### **Accessibilité des infrastructures de sports, de loisirs et de plein air (suite)**

**M. Cholette:** Merci, M. le Président. M. le ministre, messieurs, mesdames. Je vous écoutais avec beaucoup d'attention tantôt, et je me reconnaissais dans vos propos, quand vous avez dit que c'était dommage, qu'il y avait beaucoup d'écoles, beaucoup de centres sportifs qui à 15 h 15 ou 16 heures barraient leurs portes, et c'était fermé, et qu'on se retrouvait là avec des enfants, des adolescents, des adultes même, au pourtour, sans pouvoir y accéder, alors que c'est des équipements qui ont été payés par tout le monde puis qu'on devrait maximiser leur utilisation.

Alors, je me reconnaissais dans mon comté où, près de chez moi, j'ai un centre de la petite enfance, par exemple, qui a été payé par nos taxes et qui la fin de semaine est fermé, alors que j'ai un parc à côté sans toilettes. Et les gens ne peuvent pas accéder notamment au centre de la petite enfance pour avoir accès aux salles de bain parce que c'est fermé. Puis je reconnaissais dans vos propos une ouverture en disant: Voici ce que je souhaite, et malheureusement les écoles sont fermées, mais on va

donner un coup de barre puis on va rouvrir ça pour qu'on les utilise, ces équipements payés par tous. Et ça, c'est louable.

Par contre, M. le ministre, je me reconnaissais aussi dans une autre réalité, c'est-à-dire que je reconnaissais pourquoi ils étaient fermés, ces endroits-là. Je reconnaissais qu'il y avait du sous-financement dans les commissions scolaires et qu'on demandait de plus en plus d'avoir des sources autres de revenus pour être capables de boucler leurs budgets. Je reconnaissais qu'ils devaient couper, par exemple, dans les orthophonistes, dans toutes sortes d'autres domaines parce que les budgets étaient insuffisants.

Je me reconnaissais aussi dans le monde municipal, pendant six ans, où j'ai dû, moi, affronter, par exemple, des budgets où le gouvernement du Québec venait piger 356 millions de dollars dans les poches des municipalités en brimant un peu la liberté d'action des municipalités. Et on leur disait: Trouvez d'autres sources de financement. Et je reconnaissais aussi que le gouvernement, lorsqu'on demandait pour le monde municipal une modification, particulièrement aux articles 45, 46 du Code du travail, qui permettrait par exemple de faire de la sous-traitance, pour ouvrir ces endroits-là, où est-ce qu'il y avait une fin de non-recevoir de la part du gouvernement...

Alors, ma question, M. le ministre, est assez simple. On s'entend tous sur les objectifs: il faut ouvrir ces plateaux sportifs, ces gymnases, il faut ouvrir tout ça. Ma question: Qui va payer, M. le ministre? Est-ce que votre ministère va mettre de l'argent sur la table pour être capable de défrayer les coûts supplémentaires ou est-ce que, encore une fois, ça sera un pelletage de responsabilités, sans sommes supplémentaires, dans le monde municipal et scolaire?

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** M. le Président, je reconnais toujours la fougue du député de Hull. Je pense qu'on était bien partis, depuis une heure et demie, sur un débat extrêmement serein et, là, on retombe dans les vieux travers de la vieille politique partisane qui ne mène pas à grand-chose, la vieille partisanerie. C'est malheureux d'être jeune député et d'avoir, peut-être, une pensée politique, à mes yeux, un peu dépassée.

Moi, je m'inscris très fermement en faux dans le discours qui est un peu trop souvent colporté dans notre société que tous les maux de notre société actuellement sont reliés au manque d'argent. Moi, je pense qu'on peut faire mieux dans nos communautés. Je pense qu'on peut faire mieux et qu'il y a effectivement un problème d'intégration et d'approche globale en matière de services dans nos communautés. On travaille en vase clos, en silo, comme on le dit souvent. J'ai appris ça quand je suis arrivé à la Santé, je me sentais revenir sur la terre agricole de mon père, les fameux silos, là.

Alors, il y a un gros problème d'intégration et ce n'est pas vrai que c'est juste un problème de manque d'argent. Ce n'est pas vrai. Il y en a peut-être mais y a-t-u

moyen — et ça a été un engagement important du Sommet — d'ouvrir l'école sur le milieu. Et il y aura effectivement une action engagée par le gouvernement qui mobilise à la fois les municipalités, les commissions scolaires, les groupes communautaires et les CLSC pour voir comment on peut mettre davantage à la disposition des communautés certains plateaux à travers les écoles du Québec. Alors, ça, il y a une action, il y a un engagement qui a été prise et, moi, j'entends bien suivre ça avec mon collègue de l'Éducation et avec les autres partenaires aussi, pour qu'on soit en mesure de déverrouiller davantage les infrastructures sportives après 15 h 15.

En ce qui concerne toute la question... Et on ne changera pas le monde du jour au lendemain. Si ça avait été si facile, le gouvernement libéral aurait dû les débarrer, les écoles, après 15 h 15. On sait que c'est un problème criant depuis des années. Alors, moi, la voie du discours de la facilité et des approches faciles et des solutions faciles, on sait que c'est un problème qui est important, ce n'est pas un problème qui est facile à régler parce que ça fait longtemps qu'il y a bien des gens qui sont passés avant moi, autant libéraux que péquistes, qui l'auraient fait. C'est un problème qui est complexe et qui est un peu le défi de revoir un peu le rôle de l'État québécois. On est trop cloisonnés, on n'est pas assez intégrés, et, dans ce sens-là, il faut déverrouiller certaines parties du système. Et ça, ça appelle la mobilisation de tous les partenaires pour que tout le monde, on mette un peu du sien.

Je vais donner un exemple et ça, ça ne coûte pas une cenne. Dans mon propre village, Lanoraie, dans le comté de Berthier — je le raconte souvent — petite école primaire, je me rends compte qu'on fait un stationnement à côté du terrain de baseball, un petit terrain de baseball nouveau. Je pensais que c'était le terrain de baseball qui avait fait faire le stationnement. Et je me rends compte qu'il y a une finale entre la paroisse et un autre village et je retrouve, un dimanche, plusieurs autos dans le fossé. Alors, je dis: Pourquoi? Le stationnement, c'est peut-être parce qu'ils ont refait l'asphalte, mais ça m'apparaissait neuf, et tout ça. Alors, j'apprends quelques semaines plus tard que le stationnement appartenait à l'école primaire. J'imagine que ça ne doit pas coûter 100 000 \$ pour déverrouiller le cadenas pour permettre aux autos des contribuables de Lanoraie de pouvoir se stationner. Bon.

Des aberrations comme ça, vous l'avez évoqué tantôt, M. le Président, il doit y en avoir des centaines, j'imagine. Quand je dis «déverrouiller le système», c'en est un exemple. Et là on a plus de gens qui prennent des retraites, heureusement il y a beaucoup de gens qui prennent de plus en plus leur retraite en bas âge. Et il y a des gens qui lèveraient la main demain matin, d'une façon bénévole, pour aller, justement, animer un groupe de jeunes à Lanoraie, à Richmond ou ailleurs, pour leur permettre de jouer au ballon captif, au volleyball ou au basketball.

Alors, c'est pour ça que je dis, M. le Président: Revenir dans le vieux discours où tous nos problèmes dans la société actuelle, dans une société aussi riche que le

Québec, aussi avancée que le Québec, c'est des problèmes reliés au manque d'argent, moi, je pense que c'est faire fausse route. Il y a de ça, mais il n'y a pas juste de ça.

• (12 heures) •

Alors, il y a une volonté ferme, politique de ma part pour déverrouiller le système. Il y a eu un engagement du gouvernement dans ce sens-là au dernier Sommet. Ça doit se faire aussi en partenariat avec les autres acteurs importants du réseau et on va essayer de faire avancer les choses. Et, si on permet à 25 %, 30 % des écoles de se déverrouiller après 15 h 15 l'après-midi, bien ça sera déjà un bon succès. Ça se fait d'ailleurs dans certaines régions du Québec. C'est peut-être la région de Québec qui est la plus avancée dans ce sens-là. On parle de 70 % des infrastructures scolaires qui sont ouvertes après 15 h 15 l'après-midi. Et, dans ce sens-là, l'URLS a joué un rôle important pour déverrouiller le système. Puis il y a eu effectivement une bonne collaboration des municipalités et des commissions scolaires.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député de Hull.

**M. Lamoureux:** Merci, M. le Président. Malheureusement, je devrai reprendre ma question parce qu'on n'a pas eu la réponse qu'on attendait. La question était assez simple, elle était à deux volets. Une fois que tout le monde s'est parlé puis une fois qu'il y a convergence puis qu'il y a consensus — et, comme le ministre le disait, ce n'est pas juste de l'argent, mais il y a aussi de l'argent — lorsque ça sera une question d'argent, est-ce que le ministre s'engage à mettre l'argent là où c'est nécessaire pour être capable de déverrouiller le système?

**Ma deuxième question** était simple: Est-ce que, dans son déverrouillage, il entend aussi déverrouiller les centres de la petite enfance?

**M. Baril (Berthier):** Alors, M. le Président, c'est la même réponse puis je vais rajouter ceci. Lors du dernier Sommet québécois sur la jeunesse, il y a eu effectivement un fonds sur le suivi des engagements qui ont été pris au Sommet, fonds qui est en place pour permettre la réalisation des engagements, dont un important qui nous interpelle dans le débat d'aujourd'hui, c'est l'école ouverte sur le milieu. Donc, il y a des fonds actuellement pour nous permettre d'aller de l'avant avec cet engagement et permettre de déverrouiller le système ou les écoles après 15 h 15.

**Le Président (M. Vallières):** Merci.

**M. Cholette:** M. le Président.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député de Hull.

**M. Cholette:** Peut-être que je n'ai pas été clair. Il y avait deux volets — je termine là-dessus. Donc l'argent, vous me dites qu'il y a un fonds, donc vous mettez de l'argent, ça ne sera pas à la charge des commissions scolaires et des municipalités.

**Le Président (M. Vallières):** Oui, c'est une question de directive et de règlement. M. le député de Montmorency.

**M. Simard (Montmorency):** Comment vous attribuez le partage du temps dans cette commission? Parce que je crois comprendre que nous n'avons écoulé de ce côté-ci que 21 minutes — le temps file. De l'autre côté, il y a à peu près 40 minutes de temps de parole. Je voudrais simplement savoir, là.

**Le Président (M. Vallières):** De façon équitable.

**M. Simard (Montmorency):** De façon équitable.

**Le Président (M. Vallières):** Oui. Alors, M. le député de Hull.

**M. Simard (Montmorency):** Mais plus encore: Comment se traduit l'équité?

**Une voix:** Bonne réponse.

**Le Président (M. Vallières):** M. le député de Hull.

**M. Cholette:** Alors, je reprends. Donc, je suis heureux de voir que les municipalités et les commissions scolaires n'auront pas un sou à déboursier pour déverrouiller le système.

**M. Baril (Berthier):** Ce n'est pas ça que j'ai dit.

**M. Cholette:** Et, pour compléter ma question, M. le Président — moi, je n'ai pas interrompu le ministre, là — j'ai demandé clairement: Est-ce que, dans le déverrouillage, on entend déverrouiller aussi les centres de la petite enfance?

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** M. le Président, je pense que la responsabilité des jeunes au Québec, ce n'est pas juste la responsabilité d'un ministre, d'un gouvernement, d'un parti politique, c'est la responsabilité de tout le monde. Ça aussi, on devrait le savoir, là. On ne commencera pas à conter des peurs aux gens. Tout le monde doit être responsable. Puis je pense qu'un des défis que nous avons, comme société, à l'aube de ce siècle, c'est de responsabiliser, de définir un nouveau champ de responsabilité des familles d'abord et avant tout, parce que c'est là que ça se passe, hein, les communautés, les municipalités, les différents partenaires communautaires, puis le gouvernement va être là pour agir, il va prendre ses responsabilités, lui aussi.

Alors, dans un défi aussi important que celui-là... Parce que, je l'ai dit, ce n'est pas un défi facile. S'il avait été si facile, ça fait longtemps que ça aurait été réglé, hein, ça fait longtemps qu'on aurait réglé ça. On ne fera

pas les ti-Jos-connaissant autour de la table icitte aujourd'hui, là. Alors, il ne faut pas pratiquer non plus le discours de sainte nitouche. On sait que c'est bien plus compliqué que ça, aller chercher une clé puis débarrer une école après 15 h 15. Tout le monde devra y mettre du sien. Et, pour moi, tout le monde devra y mettre du sien, c'est certainement que les différents partenaires interpellés... Le gouvernement va jouer son rôle financièrement, les autres aussi devront le faire.

**Le Président (M. Vallières):** Bien. M. le député de Montmorency, c'est à votre tour.

**M. Simard (Montmorency):** Merci beaucoup, M. le Président. Alors, dans un premier temps, j'aimerais féliciter le ministre parce que je crois que, cette semaine, il fêtera ses 10 ans de vie parlementaire. Je pense que c'est quelque chose.

**M. Baril (Berthier):** Demain.

**Le Président (M. Vallières):** Et, moi, 22.

**M. Baril (Berthier):** Vingt-deux demain. Yvon est rentré en même temps. Ah!

**M. Simard (Montmorency):** Donc, félicitations à vous aussi, M. le Président! Ceci étant dit, j'aimerais aussi féliciter le ministre pour le beau tour d'horizon qu'il vient de nous faire cet avant-midi des activités de son ministère. Il nous présente un point de vue qui est quantitatif via notamment le support à l'action bénévole, un point de vue également qui est plus qualitatif où il nous présente le sport comme un facteur de santé publique, un facteur de cohésion sociale, etc. Et, moi, donc, je trouve ce tour d'horizon très instructif.

#### Centres nationaux d'entraînement en sports d'hiver

Si je ne m'abuse, M. le ministre, vous êtes venu à Québec, la semaine dernière, faire d'importantes annonces concernant les centres unisport, notamment Pierre-Harvey, Myriam-Bédard, Gaétan-Boucher. J'aimerais vous entendre davantage à cet égard et j'aurais peut-être une autre question par la suite.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Alors, M. le Président, effectivement, comme je l'ai évoqué tantôt, si on veut développer de l'excellence et permettre aux athlètes de s'entraîner chez nous, on doit être en mesure de leur donner des infrastructures adéquates. Et ce qui était très malheureux au fil des ans, c'est que, dans le domaine des sports d'hiver, le Québec a rayonné à travers le monde: patinage de vitesse, on continue à le faire encore; ski de fond, il y a eu l'engouement autour de Pierre Harvey, qui, en passant, est sans aucun doute l'athlète le plus complet

de l'histoire du Québec et même du Canada. Si on demande à tous les experts: Quel est, pour vous, le nom d'un athlète qui vous vient en tête pour ses aptitudes et ce qu'on appelle un athlète complet à tous points de vue? C'est Pierre Harvey.

Alors, le centre Pierre-Harvey qui est un centre d'entraînement pour le ski de fond et le centre Myriam-Bédard qui est un centre d'entraînement biathlon. Et, naturellement, on sait que le Québec a été pionnier dans le domaine du ski acrobatique, alors on a développé les meilleurs athlètes au monde. On a perdu du terrain parce qu'on n'avait plus d'infrastructures puis qu'il y a eu une démobilisation. On sait que la famille Laroche a été un peu le porte-étendard de cette activité sportive là qui nous a permis de gagner des médailles d'or à bien des reprises.

Alors, dans ce sens-là, ce que je disais tantôt, dans le plan d'action, il faut viser le développement de l'excellence pour que le Québec reprenne sa place, que ce soit au niveau de finales canadiennes, mais dans le concert des nations. Alors, dans ce sens-là, il fallait soutenir le projet de la Fondation des Nordiques pour, dans ces disciplines qui ont fait les lettres de noblesse du Québec dans le domaine des sports d'hiver et pour permettre aussi...

Et les athlètes m'expliquaient ça. C'est que, avec ces infrastructures, ça va permettre aux athlètes de s'entraîner ici dans leur environnement familial et culturel, et ça, c'est extrêmement important — beaucoup nous ont dit que le fait d'aller s'entraîner dans l'Ouest, ça les démobilisait, il y a bien du monde qui ne pouvait pas performer autant à cause de ça — et ça permet d'attirer les meilleurs du monde entier qui veulent venir s'entraîner avec les meilleurs. Ça aussi, c'est important.

Il ne faut pas oublier aussi que Québec, la ville de Québec, c'est notre capitale nationale, et je pense que c'est important d'agir d'une façon importante en appuyant ces projets-là, qui ont été salués d'ailleurs par tout le monde. Je veux dire, Marcel Aubut a dit clairement — puis ce n'est pas quelqu'un nécessairement de notre allégeance politique, tout le monde le sait — que, sans l'apport du gouvernement du Québec, ces centres-là ne pouvaient pas connaître le développement qu'ils vont connaître à cause du soutien financier que nous avons annoncé.

#### Mesures concernant le soccer

On l'a fait aussi la semaine passée au centre Claude-Robillard. Je l'ai évoqué tantôt, le soccer est en train de devenir l'activité de pratique sportive d'importance auprès des jeunes du Québec, et j'ai même su ça par les Français lors de la CONFÉJES. Par prorate de la population de tous les pays qui pratiquent le foot, c'est au Québec qu'on en fait le plus, parce qu'on a une mobilisation puis une pratique comme ce n'est pas possible au niveau de la gent féminine. On a dépassé le hockey sur glace.

Alors, il est clair qu'actuellement il y a un engouement pour le soccer, et l'annonce au centre Claude-Robillard nous permet de refaire le gazon synthétique et va

nous permettre de construire la maison du soccer, et, par le fait même, ça aura définitivement des incidences dans toutes les régions du Québec. Et il y aura d'autres nouvelles pour le soccer dans le plan d'action qu'on va annoncer la semaine prochaine, parce qu'il est clair que, étant donné que c'est la discipline la plus pratiquée au Québec par les jeunes, on va faire quelque chose de spécial dans ce sens-là.

**Le Président (M. Vallières):** Merci, M. le ministre.

**M. Simard (Montmorency):** Oui, je tenais à dire au ministre à quel point ces annonces dans la région de Québec avaient été accueillies avec beaucoup d'enthousiasme.

#### Programme sports-études

Peut-être un autre point, M. le ministre, concernant votre vision du programme sports-études. On sait que c'est un des fleurons en quelque sorte de votre ministère. Pourriez-vous nous en parler davantage?

• (12 h 10) •

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Comme je l'ai évoqué rapidement lors de la fin de mon discours tantôt, c'est une des particularités qu'on veut cibler en matière de soutien financier dans le plan d'action. Il faut dire qu'il y a un peu d'argent du gouvernement dans le programme sports-études au Québec, et c'est probablement un des secteurs d'avenir.

Pas plus tard qu'il y a deux semaines, j'ai annoncé une aide financière de 35 000 \$ pour l'équipe des Ailes du Québec financée aussi par le groupe des Ailes de la Mode, Paul Delage-Roberge, ils sont en camp d'entraînement actuellement à Cuba, c'est un programme de haute performance, c'est un programme de sports-études. On sait que, quand, il y a quelques années, la Fédération de baseball a lancé ce programme-là, eh bien, en l'espace de deux ans, notre équipe midget AAA tout étoile a gagné le championnat canadien et s'est même signalée contre des équipes américaines de haut niveau.

Alors, sports-études, il est clair qu'il faut revitaliser ça, on veut redynamiser ça et, pour moi, c'est un secteur d'avenir qu'il faut absolument privilégier. Et d'ailleurs, pas plus tard que vendredi qui s'en vient, j'ai une rencontre avec la présidente québécoise pour être en mesure de partager plus à fond sur ce programme porteur.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Merci, M. le ministre. Mme la députée de Deux-Montagnes.

#### Programme Support à l'action bénévole (suite)

**Mme Robert:** Merci, M. le Président. M. le ministre, j'accueille avec grand plaisir vos crédits et vos perspectives, si vous voulez, dans différents secteurs à

l'intérieur des sports et loisirs. D'abord, j'aimerais mentionner... Peut-être sur toute la question du budget, que vous avez reconduit, du support à l'action bénévole. Vous avez dit: Il a failli être coupé, et tout ça. C'est quelque chose pour moi qui ne devrait jamais être remis en question. On est un gouvernement qui tient beaucoup à la responsabilisation, à la prise en charge par les gens du milieu de leur destinée, d'une certaine façon. Et, pour moi, ce budget-là, qui est très régionalisé étant, si vous voulez, dans le comté...

Aussi, il y a des façons de travailler avec. Moi, je sais que je travaille avec. J'ai, à l'heure actuelle, un comité qui est formé au niveau de mon comté qui étudie tous les projets qui me sont soumis en rapport avec l'action bénévole. Ce comité-là, à chaque année, établit des priorités par rapport au comté, par rapport aux différents secteurs d'activité du comté, et ces gens-là qui sont sur ce comité-là émanent de différents coins du comté et de différents secteurs. Et ça me permet d'être un petit peu, dans le comté avec ce beau monde-là, un petit gouvernement à l'horizontal, proche du communautaire, parce qu'on sait que ce sont surtout des gens qui vont oeuvrer dans le domaine communautaire.

Sports et loisirs, j'ai presque un tiers du budget cette année, peut-être un peu moins, qui sont allés à sports et loisirs, d'une certaine façon, des jeunes parce, que, pour moi et pour le comté, c'est une forme de prévention. Et on a dû remarquer, cette année, une hausse dans les demandes des gens à ce niveau-là. J'ai un comté qui est jeune, en développement, au nord de Montréal, j'ai en même temps un comté qui vieillit rapidement aussi. Donc, on a les deux.

C'est pour ça qu'en ayant donné un peu mon appréciation comme quoi je tiens au budget à l'action bénévole j'aimerais que vous me parliez peut-être un peu plus — c'est sûr que, je pense, vous n'avez peut-être pas les éléments — sur cette population vieillissante. Vous avez dit qu'il y a une étude présentement, je pense, dans votre discours.

Est-ce que cette population-là qui vieillit et dont on ne veut pas qu'elle soit sédentaire... Veux vous pas, je suis proche, moi, je suis dans la cinquantaine. On a beau participer à un club de ballon volant avec les députés de l'aile parlementaire émérite, on essaie de se tenir en forme, et tout ça... Alors, cette population-là qui vieillit, il y a une étude qui va sortir. Est-ce que vous pourriez nous en parler? Dans quel cadre? Est-ce qu'il y a déjà différentes orientations? Où elle a été faite et comment? Moi, c'est la première fois que j'en entendais parler, je suis très heureuse d'ailleurs.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** D'ailleurs, sur le PSAB, c'est important de préciser une chose: il ne faut plus que ce programme-là soit en danger.

**Mme Robert:** Je suis bien heureuse de l'entendre.

**M. Baril (Berthier):** Je pense qu'il va y avoir un consensus des 125 députés pour le dire. Mais je regarde l'histoire, ce qui s'est passé, le programme a été malmené et questionné par beaucoup d'organismes de l'extérieur aussi qui voulaient reprendre, dans le fond, les montants qui étaient dévolus aux députés. Alors, il faut savoir ça aussi, là. Il y a toute une histoire autour de ce fonds-là. Certains comptables aussi ont voulu remettre ce fonds-là qui était discrétionnaire aux députés ou ils voulaient renvoyer ça dans certaines autres structures plus normées.

Dans le fond, c'est peut-être le seul programme non normé qui reste aux parlementaires de l'Assemblée nationale, et ça, c'est important. Et, moi, je suis convaincu, M. le Président, que c'est un fonds, en tout cas, qui a aidé beaucoup de monde puis qui a dépris pas mal de monde. J'en suis archiconvaincu. Donc, pour ça, j'espère, en tout cas... On ne sera pas là à vie, mais le voeu que je fais, c'est que ce programme-là ne soit plus jamais remis en question, ne soit plus en danger, puis que, au contraire, on puisse avancer en fonction des marges de manoeuvre gouvernementales que nous aurons à notre disposition parce que c'est un programme qui fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de bien.

#### **Études concernant les personnes âgées**

Alors, l'autre chose, sur la question de la sédentarité et de l'activité physique... D'ailleurs, je trouve très drôle que quelqu'un qui a 50 ans, la FADOQ lui envoie automatiquement une carte de son éligibilité à entrer à l'âge d'or. Je trouve ça pas mal jeune, mais en tout cas. C'est une particularité.

Tout ce que j'ai dit tantôt sur la lutte à la sédentarité touche aussi les autres couches de la population, mais prioritairement la question des jeunes nous interpelle parce que, bon, on a vu l'étude de Santé Québec qui est parue avant les Fêtes où on se rendait compte qu'il y avait un gros problème à ce niveau-là particulièrement chez les jeunes de 15-16 ans, puis que les jeunes femmes d'ailleurs, les jeunes filles développaient beaucoup de problèmes cardiovasculaires. Alors, il faut s'attaquer à ça, mais, en même temps, il faut avoir, comme vous l'avez mentionné tantôt, une préoccupation pour s'assurer de mettre en mouvement, de mettre en activité les personnes un peu plus âgées.

Alors, je vais laisser M. Bastien parler de cette fameuse étude qui est en cours et qu'on va faire connaître d'une façon beaucoup plus large dans les prochaines semaines.

**Le Président (M. Vallières):** M. Bastien.

**M. Bastien (Jean-Pierre):** Merci, M. le Président. Je me sens un petit peu en conflit d'intérêts parce que je suis à la veille de recevoir la carte de l'âge d'or moi-même. Il s'agit d'un projet de recherche sur les besoins en loisirs des personnes de 50 ans et plus. Nous travaillons de façon très étroite avec la Fédération de l'âge d'or du

Québec et avec l'Université du Québec à Trois-Rivières où il y a, comme vous le savez, une activité très importante en matière de récréologie.

Alors, c'est une étude qui est faite conjointement par l'Université du Québec et la Fédération de l'âge d'or. Il y a eu un sondage qui s'est fait auprès de 3 500 personnes qui étaient inscrites au fichier de la Régie de l'assurance maladie du Québec. On a travaillé ça sous l'autorité de la Commission d'accès à l'information, pour faire en sorte d'avoir le point de vue le plus important, le plus massif sur les besoins en loisirs pour les personnes de 50 ans et plus.

Comme vous le savez, on s'en va vers une société où il y aura de plus en plus d'importance accordée à la place des aînés. Les aînés représenteront eux-mêmes une couche des plus importantes de notre société. Il faut donc qu'on soit capable de voir quelle est l'offre de service en matière de loisirs et de sports que l'ensemble des partenaires pourrait proposer à cette catégorie de citoyens au cours des prochaines années. Et c'est des résultats qui vont être compilés.

Comme le ministre le disait dans son discours, cet automne il est prévu qu'il y aura un colloque sur le sujet, auquel le ministre va pouvoir participer, et les résultats complets de cette étude-là vont être libérés. D'autre part, nous avons également, en croisé avec ce sujet-là, une discussion présentement avec l'Association québécoise du loisir municipal et toujours l'Université du Québec à Trois-Rivières pour essayer de voir quelles seraient les applications particulières qui concernent le bénévolat des personnes de 50 ans et plus dans les municipalités.

On sent qu'il y a un certain essoufflement au niveau du bénévolat, qui est dû à plusieurs facteurs, mais on a toujours constaté que la contribution des aînés aux causes bénévoles est une chose fondamentale dans notre société et particulièrement en loisirs et en sports.

Donc, on va essayer de documenter davantage ces situations-là à la fois pour être capable de conseiller et de guider des organisations avec qui on travaille sur les types d'offres de service qu'elles devraient mettre de l'avant, mais aussi, nous autres, quels types de programmes on devrait privilégier par rapport au soutien au bénévolat en loisir pour ceux et celles qui interviennent au niveau municipal.

• (12 h 20) •

**Le Président (M. Vallières):** Merci. J'ai d'autres demandes d'intervention. M. le député d'Anjou.

### Maisons de jeunes

**M. Lamoureux:** Oui, merci, M. le Président. Il ne nous reste pas beaucoup de temps au niveau de l'étude des crédits. En fait, c'est une question que je n'avais peut-être pas l'intention d'aborder ici aujourd'hui, mais je vais le faire parce que tout est quand même assez complémentaire.

On a parlé beaucoup des jeunes, de les encadrer, de leur donner un support au niveau des activités sportives, au niveau des loisirs qu'ils peuvent pratiquer,

comment occuper les jeunes, dans le fond, pour éviter qu'ils traînent dans les rues. Puis il y a un dossier évidemment qui est d'actualité, je pense, toujours, c'est au niveau des maisons de jeunes. Moi, je me permets de faire le lien parce que le ministre est ici devant moi. Je pense que c'est une réalité également qui est vécue dans tous les comtés. On a des maisons de jeunes qui souffrent — je pense qu'on peut utiliser le terme — de sous-financement.

Moi, je regarde dans mon comté, j'ai une maison de jeunes qui est située dans un quartier qui n'est pas nécessairement le plus favorisé du comté. Au niveau géographique du comté d'Anjou, on a la 25 et la 40, ce qui crée une barrière géographique qui est là, qui fait en sorte que des jeunes, qui sont situés à des distances qui ne sont pas très grandes, ne peuvent pratiquement pas se rendre dans l'autre partie du comté parce que, au niveau du transport en commun, on peut parler facilement d'une demi-heure, trois quarts d'heure par déplacement, dans la situation où les autobus se croisent.

Donc, à un moment donné, il y avait un projet intéressant qui avait été développé, qui était d'ouvrir une petite succursale, dans ce qu'on appelle, nous, le haut d'Anjou, et ce projet-là, il est excessivement difficile de le faire vivre avec les subventions qu'on a. Moi, avec le support à l'action bénévole, je donne un certain montant, mais ce qu'on peut constater, c'est qu'il n'y a pas de continuité au niveau de la maison de jeunes, pour la raison suivante: c'est que, souvent, le financement est précaire.

On me donnait en exemple et c'était navrant d'apprendre ça. On avait un travailleur de rue qui faisait un travail excessivement efficace. Les gens de la maison de jeunes, les responsables, me disaient: Ça fonctionne. Il a réussi à créer un lien de confiance avec les jeunes; le programme est tombé. C'est évident que, quand tu es un travailleur de rue, tu n'arrives pas dans un milieu en disant: Bonjour, je suis ton nouveau travailleur de rue, confie-toi à moi; si t'as des problèmes, on va en parler. Il faut que tu établisses un certain lien de confiance. Et, malheureusement, ce qu'on constate, c'est qu'il y a des bons projets qui émergent et qui souvent doivent tomber.

Ça saute aux yeux: quand les jeunes sont à la maison de jeunes dans mon comté, bien, ils ne traînent pas; ils ne font pas des mauvais coups; ils ne consomment pas de drogue; ils ne prennent pas de boisson. Ils sont ensemble, ils s'amusent, ils échangent et vivent des projets excessivement emballants. On a une coop, nous, dans le comté. D'ailleurs, je leur ai même donné le mandat de faire le ménage à mon bureau de comté, je me suis dit: Je vais les encourager. Ça les tient occupés puis ça leur donne le sens des responsabilités.

Ça fait que, dans le fond, ma question, c'est un peu de savoir: Avec tout ce qu'on a entendu au Sommet, de consolider au niveau des maisons de jeunes, est-ce qu'il y a des gestes concrets qui vont être posés au niveau des maisons de jeunes? Parce que, je vous l'ai dit, je pense que tout est complémentaire: on peut utiliser le sport, on peut utiliser le loisir, mais, dans le fond, c'est un ensemble de mesures que l'État doit mettre en place pour s'assurer que nos jeunes ne traînent pas dans les rues, aient une

approche constructive et une contribution excessivement positive dans la société québécoise.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Bon. Bien, M. le Président, de toute façon, je suis ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse. Alors, c'est l'autre responsabilité que j'ai dans ce que j'appelle le ministère des conséquences. C'est pour ça que je trouve que, effectivement, c'est une question très appropriée parce que les maisons de jeunes ont un mandat justement d'agir un peu comme animatrices de leur communauté en matière de loisirs, et tous les députés du Québec sont interpellés par le même problème.

Alors, l'année passée, quand je suis arrivé, il y avait effectivement sur la table le dossier des maisons de jeunes, leur précarité financière, leur rôle, leur mandat. Les plus vieilles maisons pouvaient compter sur un budget plus récurrent, plus important, et il y avait toutes les nouvelles qui avaient émergé au Québec, dans plusieurs communautés, un village, une maison de jeunes. Alors, jusqu'où l'État peut aller? Ça commence où et ça s'arrête où?

On n'avait pas non plus, depuis la création des maisons de jeunes — ça fait depuis les années quatre-vingt — regardé en profondeur, on n'avait pas revu leur mission. Parce que la problématique des jeunes aujourd'hui est différente d'il y a 20, 25 ans. Et, comme l'a bien évoqué le député d'Anjou, je pense que les problématiques jeunesse aujourd'hui... On se rend compte que les jeunes sont porteurs d'une plus grande marginalité, habités par de plus grandes détresses et que, dans la fond, la maison de jeunes peut être le seul instrument dans la communauté pour agir sur ces détresses-là.

Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a créé un comité avec des gens de différentes régions. Même, la députée de Bonaventure m'avait suggéré quelqu'un d'une maison de jeunes de son comté, qui faisait partie de l'exécutif national des maisons de jeunes, que j'ai mis sur ce comité-là. Ils m'ont déposé leur rapport il y a quelques semaines. On est en train de regarder ça et, effectivement, on va donner un nouveau souffle financier aux maisons de jeunes. Il me reste encore des choses, là, à solutionner mais, dans son ensemble, le rapport est excellent. Ça met le doigt sur les différents bobos.

Comme on l'a évoqué tantôt, il faut y aller non pas dans quelque chose de mur à mur, mais il faut être en mesure de regarder les problématiques. Comme, par exemple, en Côte-Nord ou Basse-Côte-Nord, il est clair que, des fois, la maison de jeunes, c'est la seule infrastructure sur laquelle les jeunes peuvent compter pour faire des activités quelconques. Je pense qu'il faut avoir une préoccupation puis une sensibilité pour les zones plus défavorisées du Québec. Dans d'autres villes, bien, ils peuvent compter sur un YMCA, sur un aréna, sur un... Tu sais, il y a plus à leur disposition, plusieurs types d'infrastructures qui leur permettent justement de pratiquer une activité quelconque. Mais, dans bien des cas, la

maison de jeunes, c'est la seule et unique, c'est la réponse exclusive aux problèmes que vivent les jeunes dans leur communauté.

Comme l'a évoqué le ministre des Finances dans son dernier budget, parce que ça a été clair, oui, il y aura de l'argent neuf pour le réseau des maisons de jeunes au Québec. Alors, quelque part au plus tard au mois de mai, on sera en mesure d'annoncer qu'est-ce que le gouvernement entend faire en ce qui concerne les maisons de jeunes au Québec puis en matière d'orientation aussi. Je pense que c'est important de redonner peut-être un nouveau sens, un nouveau souffle puis une nouvelle mission aux maisons de jeunes au Québec, à ce qu'ils ont fait d'une façon admirable et extraordinaire au fil des ans.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Je requerrais, à ce moment-ci, le consentement des membres de la commission pour que nous débordions de cinq minutes nos travaux, les ayant commencés cinq minutes en retard, ce qui nous permettrait probablement d'aller au député de Roberval pour une courte question au ministre. Ça fait déjà plus d'une heure qu'il attend pour poser une question. M. le député d'Anjou, est-ce que vous aviez terminé sur cette question?

**M. Lamoureux:** Bien, j'aurais peut-être simplement une question très rapide parce que je ne veux pas empiéter sur le temps de mon collègue. Est-ce qu'on peut penser à consolider le réseau ou est-ce qu'il est possible qu'on puisse ajouter? Parce que, moi, on m'a sensibilisé. Il y a des régions, des comtés qui n'ont pas encore leur maison de jeunes. Est-ce que ça vaut la peine de pousser ces dossiers-là ou bien si on va plutôt tenter de consolider les acquis qu'on a déjà au niveau des maisons de jeunes?

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Il y aura de l'espace un peu pour les deux, mais, d'abord et avant tout, consolider, parce qu'il y en a qui sont sur la liste d'attente, là, c'est le cas de le dire, depuis longtemps, puis, sans l'apport des députés dans leur PSAB, il n'y aurait pas de maison de jeunes, hein. Moi, j'ai eu des lettres, là, depuis des semaines et des semaines, des mois et des mois. Alors, on va être en mesure de régler une bonne partie des problèmes mais, en même temps, de considérer, là où il y a eu effectivement une explosion démographique, qu'on soit en mesure d'intervenir puis soutenir, peut-être, l'implantation d'une maison de jeunes dans leur communauté.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien, j'ai le consentement des membres de la commission pour continuer pendant quelques minutes, quatre, cinq minutes?

Des voix: ...

**Le Président (M. Vallières):** Oui, M. le député de Roberval.

**M. Laprise:** Oui, merci beaucoup, M. le Président. Moi, je tiens à féliciter, à m'associer aux félicitations de mon collègue auprès du ministre, qui, après quelques mois de nomination, a su quand même donner une vision à sa fonction et à l'ensemble des dossiers du sport au niveau des jeunes.

Dès les premières pages de votre mémoire, de votre discours d'introduction, vous vous adressez à la famille, et ça, je trouve ça excessivement important parce qu'on parle beaucoup des jeunes aujourd'hui, on parle beaucoup de la petite enfance, et on a l'impression parfois que les enfants ne viennent plus au monde dans les familles, ils viennent au monde dans les centres d'achats, sur les tablettes. Alors, on ne fait plus appel à la famille.

Moi, je peux vous dire, pour avoir élevé neuf enfants et les avoir favorisés, ouverts vers le sport, vers la pratique du sport, ça a été le meilleur placement que j'ai pu faire dans ma famille. Au niveau du sport, au niveau de la culture également, je pense que c'est important que la famille soit consciente de cette responsabilité qu'elle a face à ses enfants, et vous devriez faire appel régulièrement aux responsabilités familiales.

● (12 h 30) ●

Concernant maintenant les argents qui seront distribués, je vais être assez rapide. À notre collègue qui a parlé des commissions scolaires et des municipalités, pour avoir vécu 13 ans dans le monde scolaire, 13 ans dans le monde municipal, avoir vécu de chaque côté de la table, je peux vous dire que c'est des choses possibles, des belles expériences.

Et il y en a, des belles expériences, au niveau scolaire, au niveau municipal. Parce qu'on ne peut pas demander au monde scolaire d'assumer les frais, après les heures, de la conciergerie, également des animateurs des sports et loisirs. Mais les municipalités sont capables d'assumer. Je peux vous dire qu'au Lac-Saint-Jean, par exemple, Alma a été une des premières villes à faire une fusion entre les commissions scolaires, le cégep et la municipalité pour ouvrir cette accessibilité à l'ensemble des jeunes dans leur milieu.

### Programme Kino-Québec

Une autre question tout simplement. Je vois que vous donnez des argents aux régies régionales, au niveau du sport. Dans les crédits, il y a des argents pour les régies régionales. Est-ce que c'est des argents qui sont attribués au sport ou bien dans d'autres domaines?

**M. Baril (Berthier):** Oui, je vais répondre à ça.

**M. Laprise:** Vous devriez donner ça aux députés, ça, ces argents-là. Ça devrait faire partie, ça, du budget discrétionnaire des députés, ces argents-là.

Une voix: Bravo!

**M. Laprise:** La régie régionale, ils en ont assez, d'argent.

**Le Président (M. Vallières):** M. le ministre.

**M. Baril (Berthier):** Vous connaissez mon point de vue, que nous avons longuement partagé, mon cher collègue et ami de Roberval, à mon entrée en fonction, sur les structures dans le domaine de la santé. Vous les connaissez, pas besoin de les expliquer ici. Mais, vous, vous les connaissez; j'ai eu la chance de faire certaines confidences dans l'avion qui nous a transportés entre ici et... Ce fameux dossier qui m'a interpellé, quand je suis arrivé, sur le département Saint-Antoine de Roberval, sur un dossier en alcoolisme et en toxicomanie, que nous avons réglé ensemble d'ailleurs, dans la joie et dans l'enthousiasme et pour le bonheur de tous vos compatriotes.

Kino-Québec, c'est ça qu'il y a dans les régies régionales. C'est un des vieux programmes du gouvernement du Québec qui avait été créé à l'époque de Claude Charbon, n'est-ce pas, ou autour de ce moment-là. Alors, Kino, dans toutes les restructurations gouvernementales, est sorti... Parce que, dans le fond, c'est de l'activité physique, donc, travaillé en lien étroit avec les gens de santé publique, par exemple.

Alors, ils sont situés, dans les infrastructures, dans les régies régionales, mais, dans le fond, c'est un programme qui relève de nous. Kino a fait un travail extraordinaire dans les années quatre-vingt, début des années quatre-vingt-dix. C'est peut-être un élément qu'on veut relancer aussi, parce qu'ils vont être au coeur de toute la campagne du mieux-être qu'on veut lancer au Québec dans les prochains mois.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Alors, je vous remercie. Là-dessus, la commission a procédé, donc, à l'étude des crédits du programme 6 des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2000-2001. Il a été convenu qu'ils seraient adoptés avec l'ensemble des crédits de ce ministère. Merci de votre contribution à nos travaux. La commission ajourne conséquemment ses travaux sine die.

**M. Baril (Berthier):** Je vous remercie, M. le Président. Je voudrais remercier particulièrement le porte-parole de l'opposition officielle, le député d'Anjou, pour sa collaboration.

**Le Président (M. Vallières):** Très bien. Au revoir.

(Fin de la séance à 12 h 33)